

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

**DISPOSITIF STATISTIQUE
DE SUIVI /EVALUATION DU DSRP ET DES OMD**

Juillet 2005

L'élaboration du présent document relatif à la mise en place d'un dispositif statistique pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), a bénéficié de l'assistance technique du bureau d'études Développement et insertion internationale (DIAL), financée par l'Union européenne.

Suivant une approche participative mise en œuvre au démarrage du processus de son élaboration, le présent document a été amendé et validé au cours d'un atelier de restitution tenu le 8 décembre 2004 à Yaoundé.

Le rapport ainsi validé sera soumis pour consultation à l'examen du Conseil National de la Statistique, avant son adoption par le Gouvernement comme document de référence pour le développement de la statistique et la mobilisation des ressources destinées à la production des données et des indicateurs indispensables pour la mesure des progrès dans la mise en œuvre du DSRP et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Un plan d'actions prioritaires définira pour chaque année les actions à mener.

ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BUCREP	Bureau central des recensements et des études de population
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CASRP	Cellule d'Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNS	Conseil National de la Statistique
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
FNE	Fonds National de l'Emploi
GICAM	Groupement Inter-Patronal du Cameroun
GTZ	Coopération technique allemande
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INP	Indice National des Prix
INS	Institut National de la Statistique
MICS	Multiple indicator cluster survey
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEE	Ministère de l'Énergie et de l'Eau
MINEDUC	Ministère de l'Éducation de Base
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINEFI	Ministère de l'Économie et des Finances
MINEFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFOPRA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MINIMDT	Ministère de l'Industrie, des Mines et du développement Technologique
MINJUSTICE	Ministère de la Justice
MINPLAPDAT	Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunications
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINT	Ministère des Transports
MINTOUR	Ministère du Tourisme
MINTP	Ministère des Travaux Publics
NHMIS	National Health Management Information System
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PED	Pays En Développement
PEV	Programme Élargi de Vaccination
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLS	Programme National de Lutte contre le Sida
PNLT	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement

ABREVIATIONS (suite)

PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAG	Service des Affaires Générales
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SIDA	Syndrome de l'Immuno Déficience Acquis
SNIS	Système National d'Information Statistique
SPSCN	Service Provincial de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	9
2. PRODUCTION ET CAPACITE STATISTIQUES ACTUELLES ET PROJETS EN COURS.....	11
2.1 Institut National de la Statistique (INS)	11
2.2. Bureau central des recensements et des études de population (BUCREP)	13
2.3. Services en charge des statistiques des ministères sectoriels	14
2.3.1. Statistiques de l'éducation	14
2.3.2. Statistiques de la santé	15
2.3.3. Statistiques du secteur rural	15
2.3.4. Autres statistiques sectorielles	17
3. INDICATEURS POUR LE SUIVI DU DSRP ET DES OMD	20
3.1. Rappel théorique et limites de l'étude	20
3.2. Méthode de sélection des indicateurs de suivi du DSRP	21
3.3. Les indicateurs pour le suivi du DSRP et les indicateurs des OMD.....	22
4. DISPOSITIF STATISTIQUE MINIMUM POUR LA PRODUCTION DES INDICATEURS A COURT TERME	24
4.1. Les opérations statistiques du dispositif statistique.....	25
4.2. Les statistiques administratives du dispositif statistique	27
4.3. La coordination du système national d'information statistique	28
4.4. La centralisation des informations sur le DSRP et les OMD.....	29
5. Programme de renforcement des capacités statistiques sectorielles.....	30
6. Principales recommandations et plan d'actions.....	34
annexe 1 : Plan d'actions pour la mise en place du dispositif de suivi/évaluation du DSRP et des OMD.....	37
Annexe 2 : Coûts et financement du dispositif	437
Annexe 3 : Calendrier et estimation des coûts des opérations statistiques prioritaires à réaliser dans le cadre du suivi/évaluation du DSRP et des OMD	38
Annexe 4 : Proposition de liste des indicateurs de résultats et d'impacts du dsrp a court terme	39
Annexe 5 : Définitions des indicateurs proposés	44
Annexe 6 : Valeurs des indicateurs proposés pour les dernières années.....	47
Annexe 7 : Les indicateurs des omd et le dispositif statistique de suivi des dsrp	603
Annexe 8 : Principales structures en charge des statistiques avec leurs ressources humaines et matérielles et leur production statistique.....	55
Annexe 9 : Liste des publications de l'INS	56
Annexe 10 : Liste des enquêtes à couverture nationale réalisées depuis 1975.....	58
Annexe 11 : Les opérations statistiques pour le dispositif statistique du suivi du DSRP	59
Annexe 12: Estimations des budgets des opérations statistiques programmées (1) et mode de financement des opérations statistiques passées.....	65
Annexe 13 : Bibliographie.....	68

RESUME

1. Contexte et objectifs

Le Gouvernement camerounais a décidé de mettre en place un dispositif statistique de suivi et d'évaluation de la mise en oeuvre du DSRP et des OMD. Ce suivi/évaluation devra se faire à travers un système d'information structuré et cohérent capable de produire des indicateurs pertinents. Une stratégie à suivre pour remédier aux faiblesses constatées et un plan d'actions prioritaires chiffré en vue de renforcer à court et moyen termes les capacités statistiques sont également proposés.

2. Bilan de la situation

Au Cameroun, la production statistique concernée par le suivi/évaluation du DSRP et des OMD relève de plusieurs structures : l'INS, le BUCREP, la BEAC, la CAA et les services en charge de la production statistique dans les ministères sectoriels et certaines administrations publiques.

La production statistique actuelle de l'INS ne couvre pas encore l'ensemble des besoins des utilisateurs. Néanmoins, elle s'est sensiblement améliorée au cours des dernières années. L'INS possède en particulier une bonne expérience en matière d'enquêtes auprès des ménages. Mais la diffusion des données souffre de la mise en place tardive du site Internet. Les ressources humaines de l'INS sont relativement importantes (plus de 80 cadres supérieurs). Les ressources financières par contre sont limitées depuis de nombreuses années. Dès lors, l'appel à des financements extérieurs pour appuyer les efforts du Gouvernement est indispensable.

D'une manière générale, le dispositif statistique des ministères sectoriels est sinistré avec, en particulier, une production statistique insignifiante due, en premier lieu, à un effectif de cadres statisticiens très limité surtout en proportion de celui de l'INS, et, en second lieu, à des moyens matériels et financiers insuffisants. Pour des secteurs aussi importants que l'éducation, la santé et le secteur rural, des dispositions particulières doivent être prises. Pour les deux premiers secteurs, les travaux menés actuellement par des bureaux d'études doivent être évalués et des propositions doivent être faites pour leur reprise par des statisticiens publics, avec l'assistance de l'INS. Pour le secteur rural, un programme de réhabilitation des statistiques agricoles a été préparé. Sa mise en oeuvre se heurte au problème de financement. Pour les autres secteurs, les raisons de cette situation peu satisfaisante sont multiples : insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières, manque de motivation des personnels, insuffisance de la demande et faible utilisation des données produites, collaboration insuffisante avec l'INS, etc. Un programme de renforcement des capacités statistiques sectorielles doit être mis en place dans les meilleurs délais.

3. Indicateurs de suivi/évaluation

Une liste d'indicateurs de résultats et d'impact est proposée pour le suivi du DSRP et des OMD. Cette liste provisoire doit évoluer en fonction de l'évolution dans le temps des objectifs du DSRP et de l'amélioration des capacités statistiques. Ces indicateurs font tous partie d'une batterie d'indicateurs cités dans de nombreux documents : le DSRP d'avril 2003, le rapport d'étape de mise en oeuvre du DSRP d'avril 2004 et les stratégies sectorielles des Ministères. Le choix des indicateurs s'est basé essentiellement sur la disponibilité ou non de ceux-ci durant les dernières années et sur la probabilité que l'indicateur soit effectivement calculé et de manière fiable dans les années futures. Par rapport aux indicateurs des OMD, on peut constater que la très grande majorité des indicateurs pourront être calculés à partir du dispositif de suivi du DSRP.

4. Capacités statistiques

Les capacités statistiques actuelles du dispositif statistique font que la disponibilité des indicateurs reposeront en grande partie sur des opérations statistiques ponctuelles : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Enquête Camerounaise auprès des ménages, Enquêtes 1-2, Enquête

MICS, Enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture, Recensement des entreprises et des établissements du Cameroun et Projet de carte de pauvreté au Cameroun. Un calendrier indicatif sur la période 2004-2009 est proposé ainsi que des estimations budgétaires.

En dehors de ces opérations statistiques, il est proposé à court terme des projets d'appui aux services statistiques des Ministères concernés par la production des indicateurs. Ces projets d'ampleur limitée consisteraient en une assistance technique pour améliorer la méthodologie, le traitement des données et la publication des résultats, un renforcement des moyens humains au niveau central, un renforcement des capacités statistiques, un minimum d'équipement informatique et de communication et quelques moyens financiers supplémentaires pour assurer les travaux permanents.

5. Amélioration des sources administratives

La fiabilité des rares statistiques administratives produites reste à parfaire d'autant plus que les longs délais de production font qu'elles sont peu utilisables pour un suivi permanent de la lutte contre la pauvreté. Il est cependant possible, s'il existe une réelle volonté politique d'améliorer cette situation, de faire redémarrer la production statistique de la plupart des Ministères sans trop de difficultés, en particulier du fait que les ressources humaines existent, même si elles ne sont pas optimisées actuellement.

Il sera nécessaire pour chaque entité administrative de bien définir les activités statistiques et la production statistique minimale, d'affecter le personnel nécessaire au moyen d'un redéploiement des effectifs et de le former, d'assurer le suivi administratif du personnel par l'INS, d'organiser une éventuelle assistance technique par l'INS ou d'autres institutions pour mettre en place, remettre en place ou améliorer les travaux statistiques (questionnaires, logiciel de traitement des données, maquette de publication, etc.), de doter le service en équipements informatiques et de télécommunications et d'assurer les moyens de fonctionnement du dispositif.

6. Principales recommandations

Un ensemble de recommandations sera mis en œuvre dans le but d'atteindre les objectifs sus-visés. Il s'agit :

6.1 Au niveau technique,

- ☞ Le troisième recensement général de la population et de l'habitat doit être réalisé dans les meilleurs délais, au plus tard au cours de l'année 2005. Une évaluation technique de la préparation de ce RGPH semble nécessaire afin d'en assurer un déroulement satisfaisant.
- ☞ Un dispositif pérenne de suivi de l'emploi et du secteur informel doit être mis en place par la réalisation régulière d'enquêtes nationales de type 1-2, avec des financements sécurisés.
- ☞ Dans le cadre d'un programme statistique minimum, une enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture et un recensement des entreprises et établissements du secteur formel doivent être exécutés dans les trois prochaines années.
- ☞ Les enquêtes de type MICS et EDS doivent être reconduites régulièrement, comme dans la plupart des pays africains, afin d'assurer la production permanente d'indicateurs dans les domaines « Pauvreté et inégalités sociales » et « Santé et nutrition ».
- ☞ Dans les domaines de l'éducation et de la santé, les cartes sanitaires et scolaires produites récemment par des bureaux d'études doivent faire l'objet d'une évaluation externe. A l'issue de cette évaluation, la priorité doit être l'appropriation de ces travaux de statistiques publiques par les services statistiques concernés considérablement renforcés afin d'assurer une production pérenne des statistiques scolaires et sanitaires.
- ☞ Un programme de renforcement des capacités statistiques sectorielles est indispensable pour la production d'indicateurs de résultats et d'impact fiables et à temps pour le suivi du DSRP.

- ☞ Le choix des indicateurs de résultats et d'impact doit reposer non seulement sur la pertinence de ces indicateurs par rapport aux objectifs poursuivis mais aussi sur leur opérationnalité statistique.
- ☞ La production des indicateurs de mobilisation des ressources et de leur utilisation doit être une partie intégrante des programmes et projets sectoriels : les moyens (humains, matériels et financiers) doivent être inclus dans le coût des programmes. La production de ces indicateurs devrait être plus aisée que celle des indicateurs de résultats et d'impact par les Ministères sectoriels.
- ☞ Les indicateurs de résultats et d'impact issus d'opérations statistiques ponctuelles (enquêtes) doivent être privilégiés à court terme en raison de leur fiabilité et de leur production assurée par rapport aux indicateurs issus des statistiques administratives. Le suivi annuel du DSRP devra cependant, dans les meilleurs délais, être assuré en grande partie par des indicateurs issus des statistiques administratives.

6.2 Au niveau institutionnel,

- ☞ Le nouveau statut de l'INS doit être mis en place dans les meilleurs délais.
- ☞ Le personnel de l'INS doit être renforcé, à la fois pour satisfaire les besoins internes et pour disposer de cadres pouvant être prêtés aux administrations. L'embauche de cadres B ou C doit être accentuée, pour permettre aux cadres A de se consacrer à des tâches de conception et d'encadrement. La mise en place du nouveau statut de l'INS lui permettra de se comporter vis à vis des administrations productrices de statistiques comme un conseiller et un prestataire de services, mettant à disposition du personnel d'encadrement et assurant une garantie de qualité de la production.
- ☞ L'INS doit privilégier à court terme :
 - la diffusion de l'information par l'intermédiaire de son site Internet ;
 - la formation continue du personnel de l'INS et des services statistiques ministériels, en particulier dans le domaine informatique ;
 - la circulation de l'information au sein du système statistique public sur les projets, sur les méthodes, sur la vie de l'Institut et plus généralement du dispositif statistique national.
- ☞ Chaque ministère doit être doté à terme d'un service statistique avec des objectifs de production clairement définis et des ressources humaines, techniques et financières pour les atteindre. Une assistance technique aux ministères sectoriels peut s'avérer nécessaire de la part de l'INS ou de bureaux d'études, mais avec pour objectif prioritaire l'appropriation des travaux dans les meilleurs délais par les services techniques concernés.
- ☞ Les partenaires au développement du Cameroun doivent poursuivre leur soutien au financement des activités statistiques lourdes (enquêtes à couverture nationale telles que ECAM, EDS, MICS, enquêtes 1-2, etc.), principales sources de données pour le calcul des indicateurs indispensables au suivi des politiques menées de lutte contre la pauvreté.

7. Financement

La mobilisation des ressources nécessaires à la mise en place de ce dispositif est un facteur important de succès. Le Gouvernement et les partenaires au développement sont d'accord sur ce principe. Le Gouvernement organisera en temps opportun une concertation avec tous les partenaires impliqués dans le développement de la statistique afin de susciter l'intérêt des uns et des autres selon leur domaine d'action.

CHAPITRE I : INTRODUCTION

Après l'exécution satisfaisante d'un programme économique et financier appuyé par le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Facilité d'Adjustement Structurel Renforcé (FASR) du 1er juillet 1997 au 30 juin 2000, le Cameroun a atteint le 1er octobre 2000 le point de décision de l'initiative renforcée d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), après avoir transmis au FMI et à la Banque mondiale en août 2000 un Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté. Il a alors engagé, à partir du 1er octobre de la même année, l'exécution d'un deuxième programme économique triennal appuyé par le FMI au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC). Il se devait, à cet effet, d'élaborer un Document final de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), qui a été adopté par les autorités camerounaises en avril 2003, et par les Conseils d'Administration du FMI et de la Banque mondiale en juillet de la même année.

Le DSRP, qui constitue le cadre de référence de la politique gouvernementale et le lieu de convergence de la coopération avec les partenaires extérieurs, vise une politique de croissance économique et de réduction de la pauvreté compatible avec les objectifs de développement du millénaire auquel le Cameroun adhère.

Le suivi et l'évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté sont d'une importance cruciale pour les autorités, en vue de piloter la politique vers l'atteinte des objectifs visés. Dans le souci d'assurer un bon pilotage du DSRP, le Gouvernement camerounais avait procédé en septembre 2003 à la mise en place d'un dispositif institutionnel de suivi et d'évaluation, à savoir :

1. un Comité interministériel chargé du suivi de la mise en œuvre des actions retenues en veillant particulièrement, d'une part, à la bonne exécution des engagements pris au titre du programme économique et financier à moyen terme en cours, et, d'autre part, à l'exécution de toutes les mesures conduisant à l'atteinte du Point d'achèvement de l'Initiative PPTE ;
2. un Comité technique de suivi et d'évaluation des activités de mise en œuvre du DSRP pour assister le Comité interministériel dans la coordination technique des activités de suivi et de mise en œuvre du DSRP.

Afin de remplir sa mission, le Comité technique doit produire sur la base des informations et/ou analyses produites notamment par l'Institut National de la Statistique (INS), les ministères sectoriels et les structures non étatiques concernées, des rapports sur l'exécution du DSRP à soumettre à la sanction des ministres chargés des finances et de la programmation.

Un tel exercice exige la disponibilité d'une base commune d'informations qui permette à tous les partenaires de s'impliquer en toute connaissance de cause dans la réalisation des actions retenues.

Cette base commune d'informations doit permettre au Gouvernement et à tous les partenaires impliqués :

1. de suivre la mobilisation et l'utilisation des ressources ;
2. d'apprécier l'état de l'exécution physique des projets et programmes ;
3. de mesurer les résultats obtenus et l'impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction de la pauvreté.

Pour la conception et la mise en place du dispositif statistique de suivi/évaluation, un atelier national de concertation avait été organisé les 03 et 04 juillet 2003 à Yaoundé, qui avait réuni les responsables en charge de la production de l'information statistique dans les administrations concernées par l'élaboration et/ou le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Une liste d'indicateurs avait alors été proposée, qui tenaient compte de la spécificité de chaque administration concernée.

L'impératif de disposer d'indicateurs de suivi survient dans un contexte marqué par une production statistique insuffisante par rapport aux besoins multiples des utilisateurs réels et potentiels. Il s'avère donc nécessaire d'identifier les besoins en matière de renforcement des capacités statistiques dans le cadre du suivi du DSRP, et de proposer des solutions opérationnelles à court terme et cohérentes avec

les moyens dont le Système Statistique National (SSN) va disposer dans les prochaines années pour y répondre.

Dans ce cadre, le Gouvernement a sollicité une mission d'assistance technique pour la mise en place d'un dispositif statistique de suivi /évaluation du DSRP.

Cette mission avait pour objet de compléter le diagnostic actuel du système d'information statistique national et de proposer une liste d'indicateurs pertinents pour le suivi/évaluation du DSRP et des OMD, une stratégie à suivre pour remédier aux faiblesses constatées et un plan d'action prioritaire chiffré en vue de renforcer à court et moyen termes les capacités statistiques pour le suivi/évaluation du DSRP.

La mission a été réalisée entre le 18 septembre et le 6 novembre par le bureau d'études français dénommé Groupement d'Intérêt Economique DIAL (Développement et insertion internationale) et par le bureau d'études national dénommé GERCIS (Groupe d'Etudes, de Recherche, et de Conseils sur l'Insertion Sociale), sous la coordination et l'encadrement techniques de l'INS.

Le rapport issu de cette mission a fait l'objet d'une exploitation et d'un enrichissement, afin de mieux prendre en compte les spécificités nationales et refléter ainsi les options du Gouvernement.

Le présent document est donc l'aboutissement d'un long processus participatif qui est d'ailleurs appelé à se poursuivre et à déboucher sur une ultime étape qui présentera une vision plus globale et à long terme par l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS), incluant les cadres de dépenses à moyen terme (CDMT).

Le document comprend outre l'introduction cinq (05) parties à savoir :

- Production et capacités statistiques actuelles et projets en cours
- Indicateurs pour le suivi du DSRP et des OMD
- Dispositif statistique minimum pour la production des indicateurs à court terme
- Programme de renforcement des capacités statistiques sectorielles
- Principales recommandations

et des annexes :

- un plan d'action assorti d'un calendrier indicatif ;
- une proposition de liste des indicateurs de résultats et d'impact du DSRP
- les Définitions des indicateurs proposés
- les Valeurs des indicateurs proposés pour les dernières années
- Les indicateurs des OMD et le dispositif statistique de suivi des DSRP
- les Principales structures en charge des statistiques
- Liste des publications de l'INS
- Liste des enquêtes réalisées depuis 1975
- Les opérations statistiques pour le suivi du DSRP
- des estimations des budgets des opérations statistiques
- une Bibliographie.

CHAPITRE II : PRODUCTION ET CAPACITE STATISTIQUES ACTUELLES ET PROJETS EN COURS

Au Cameroun, la production statistique relève de plusieurs structures appartenant à des départements ministériels différents. La structure centrale du système est l'Institut national de la statistique (INS), établissement public à caractère administratif, dont la mise en place est attendue depuis plus de trois ans.

L'INS a en charge la production des comptes nationaux, des statistiques d'entreprises, d'autres statistiques économiques (prix, commerce extérieur), des statistiques démographiques et sociales à l'exception de la conduite des recensements de la population et de l'habitat.

Les autres grands producteurs de statistiques dans le domaine du suivi de la pauvreté sont le Bureau central des recensements et des études de population (BUCREP), un établissement public à caractère administratif et les services en charge de la statistique des ministères sectoriels. La Banque des Etats de l'Afrique centrale (statistiques monétaires), la Division des analyses conjoncturelles (balance des paiements) et la Direction de la prévision (finances publiques) produisent aussi des statistiques qui ne sont pas examinées dans le cadre de cette étude.

2.1 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

La production statistique actuelle de l'INS ne couvre pas encore l'ensemble des besoins des utilisateurs mais elle est relativement conséquente, surtout au cours de ces dernières années et en comparaison avec celle des INS des autres pays africains francophones.

Les besoins non couverts ou couverts partiellement par l'INS concernent essentiellement :

- L'absence de prise en compte de certains domaines (environnement, nouvelles technologies, etc.),
- La couverture limitée du champ de certains domaines (principalement du fait de l'insuffisance des données structurelles de base),
- La couverture géographique limitée de certains domaines (Yaoundé seulement, ou milieu urbain seulement),
- La non désagrégation de certaines données (seulement disponibles au niveau national par exemple),
- La disponibilité de données avec une périodicité trop longue ou certaines avec retard par rapport à la périodicité prévue,
- Le suivi non régulier de l'emploi, de la consommation, des revenus mais seulement à l'occasion d'enquêtes ponctuelles,
- Etc.

Les publications périodiques de l'INS comprennent de nombreux titres (voir annexe 6) : l'annuaire statistique national, le Cameroun en chiffres, les données sur les prix, les données sur la conjoncture, les données sur les comptes nationaux, les données sur le commerce extérieur et les données sur les entreprises.

D'autres informations sont également disponibles dans les publications des résultats d'opérations statistiques ponctuelles d'envergure nationale (voir annexe 7), telles que l'enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey) en 2000, l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM) en 2001 et l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) en 2004. D'autres opérations statistiques à couverture géographique plus limitée ont fait aussi l'objet de publications.

L'ensemble des enquêtes de l'INS comme des autres services statistiques et donc l'ensemble des statistiques produites subissent cependant les conséquences du retard dans la mise en œuvre du troisième recensement de la population et de l'habitat (RGPH), avec la non actualisation de la base de sondage des différentes enquêtes et des estimations de population basées sur les résultats du RGPH de 1987.

Les statistiques démographiques et sociales disponibles sont publiées dans le Tableau de Bord Social dont la deuxième édition vient de paraître. Ce document pâtit de la faible production statistique des Ministères sectoriels concernés mais il bénéficie des résultats des enquêtes organisées par l'INS, qu'elles soient nationales (MICS, ECAM, EDS) ou de portée plus limitée. L'INS possède en fait une bonne expérience en matière d'enquêtes.

L'INS mène régulièrement des enquêtes auprès des entreprises et calcule chaque trimestre un indice de la production industrielle (IPI) mais les statistiques des entreprises souffrent d'une manière générale de l'ancienneté de la dernière enquête structurelle menée en 1984. Un projet de recensement des entreprises et des établissements du Cameroun est disponible et la recherche d'un financement est en cours.

L'INS produit régulièrement depuis janvier 2001 deux indices des prix : l'Indice National des Prix (INP) portant sur cinq villes (Yaoundé, Douala, Garoua, Bafoussam et Bamenda) et l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) portant seulement sur Yaoundé et Douala. La production de ces indices est régulière et, seul, le manque de moyens financiers empêche de produire un indice national avec la méthodologie de l'IHPC.

Les comptes nationaux sont produits régulièrement avec l'application informatique ERETES depuis plusieurs années. Depuis la fin d'année 2004, ils sont reconnus par l'ensemble des administrations camerounaises et par les institutions internationales et deviennent la source unique des données. Il existe aussi deux publications sur la conjoncture à périodicité trimestrielle (Bulletin de conjoncture et Indicateurs de conjoncture). Un effort doit être encore fait pour une publication plus rapide de l'ensemble des publications.

La Division des Enquêtes et Etudes Statistiques auprès des Ménages a une bonne expérience des enquêtes auprès des ménages basée sur les enquêtes réalisées depuis 2000 : Enquête Camerounaise auprès des Ménages II (2001), Enquête dépenses des ménages à Yaoundé et Douala (2000), Enquête sur le cadre de vie des populations de Yaoundé et Douala (2002). Un projet d'enquête 1-2 sur l'emploi et le secteur informel est monté depuis plus d'une année et l'enquête pilote vient d'être réalisée mais il manque une partie du financement pour exécuter cette enquête nationale, la première qui permettrait d'avoir une situation précise sur les problèmes de l'emploi et sur les activités informelles au Cameroun.

L'INS publie un annuaire statistique de manière plus ou moins régulière. Celui de 2004 est en cours de publication alors que le précédent datait de 2002, avec des données de référence de 2000. L'annuaire constitue la publication de référence en matière d'information statistique dans les domaines économique et social. Le choix fait pour le dernier annuaire de publier les informations disponibles et non les informations portant sur une année précise est déterminant et devrait permettre une publication plus régulière nonobstant les difficultés déjà signalées de disponibilité des statistiques de certains secteurs.

La diffusion des données semble un des points faibles de l'INS. Les publications sont souvent produites en un nombre limité d'exemplaires et même les autres acteurs du système statistique national n'en reçoivent qu'un nombre trop faible. Le principal problème identifié est lié aux procédures d'engagement des finances pour l'impression par des prestataires. Le palliatif est la disponibilité de ces données sur le site Internet de l'INS. Mais il faut constater la mise en place tardive de ce site Internet. La première version disponible depuis début 2004 a été actualisée 4 à 5 fois seulement alors qu'elle devrait l'être mensuellement dans un premier temps. Ce site doit être un outil privilégié de diffusion de l'information, tant des données que de l'ensemble des publications réalisées. Il peut permettre aussi une mise à disposition plus rapide des informations en évitant les délais parfois longs d'impression. La large et rapide diffusion des données produites doit permettre, d'une part, une plus grande utilisation de ces données et, d'autre part, une meilleure valorisation des travaux de l'INS.

Les ressources financières de l'INS sont limitées depuis de nombreuses années et il est nécessaire de faire appel à des financements extérieurs pour la réalisation des opérations statistiques telles que les enquêtes MICS, ECAM et EDS.

Les ressources humaines de l'INS (voir annexe 5) sont, elles, bien plus importantes que dans les autres INS d'Afrique subsaharienne francophone. L'INS compte, au seul niveau central, 17 ingénieurs statisticiens économistes, 58 ingénieurs des travaux statistiques, 7 démographes et 40 cadres moyens de la statistique. Cet important effectif ne prend pas en compte les 27 cadres statisticiens et démographes du BUCREP dont un certain nombre pourraient revenir à l'INS après l'exécution du troisième RGPH. La gestion des carrières de l'ensemble des cadres statisticiens publics semble cependant poser problème comme d'ailleurs celui de l'ensemble du personnel de l'administration. D'une part, les cadres occupent le même poste bien trop longtemps (souvent plus de 10 ans) que ce soit dans les services décentralisés ou même à l'INS. D'autre part, pour le personnel hors INS, le même phénomène existe et en plus ce personnel n'a pratiquement plus aucun lien avec l'INS.

Les ressources matérielles sont insuffisantes. La dispersion de l'INS, sur deux sites certes relativement proches, et le nombre de bureaux limité par rapport à la taille du personnel font que les conditions de travail de l'ensemble du personnel sont loin d'être optimales. Différents projets d'enquêtes ont permis de doter l'INS d'un parc automobile suffisant. Par ailleurs, si le parc informatique paraît relativement adéquat, l'absence actuelle d'un réseau limite les échanges tant à l'intérieur de l'INS qu'avec l'extérieur (accès Internet limité à un petit nombre de cadres).

Les structures décentralisées de l'INS subissent un manque cruel de ressources humaines, matérielles et financières et leur production statistique est insignifiante, se contentant de quelques activités de collecte des données au niveau des prix à la consommation et des statistiques d'entreprises.

La mise en place toujours retardée du nouveau statut de l'INS fait qu'entre autres les importantes décisions, tant au niveau de la coordination des travaux statistiques de l'ensemble du système d'information statistique qu'au niveau de la gestion du personnel à l'intérieur de l'INS, dans les structures décentralisées et dans les ministères sectoriels, ne sont toujours pas prises.

2.2. BUREAU CENTRAL DES RECENSEMENTS ET DES ETUDES DE POPULATION (BUCREP)

Le BUCREP a les missions suivantes :

- Participer à l'exécution et au suivi des études, enquêtes et recensements en matière de population en vue de permettre la prise en compte de la variable « Population » dans le processus de développement socioéconomique,
- Elaborer des indicateurs sociodémographiques à travers des recensements, études, recherches et enquêtes auprès de la population.

L'activité essentielle du BUCREP est cependant la réalisation du recensement général de la population et de l'habitat. Le dernier date de 1987 alors que la périodicité recommandée par les institutions internationales est de dix ans. La réalisation du troisième RGPH a été programmée à plusieurs reprises depuis plus de trois années et est encore annoncée comme imminente.

Les travaux cartographiques ont été cependant déjà réalisés et constituent une précieuse source de données sur l'ensemble des entités administratives du pays. Leur exploitation, très partielle pour le moment, devrait être accélérée avec la disponibilité de plus de 25 cadres statisticiens et démographes au BUCREP, en attendant que les contraintes institutionnelles soient levées pour le démarrage des travaux du RGPH.

De plus, la préparation du troisième RGPH a été perturbée car elle s'est étendue sur plusieurs années du fait des multiples reports. Par ailleurs, des tests approfondis devraient être réalisés pour valider ou non le choix de la lecture optique pour les questionnaires dans leur présentation actuelle. Enfin, il conviendra de s'interroger sur la nécessité ou non d'actualiser la cartographie. Une évaluation

technique de cette préparation du RGPH semble donc nécessaire afin de pouvoir démarrer les opérations de terrain dans les meilleures conditions.

Lorsque les principaux travaux du recensement seront achevés, il semblerait utile de réfléchir sur l'avenir du BUCREP. Ce type d'institution n'existe pas dans la quasi-totalité des pays d'Afrique subsaharienne où souvent seulement une structure temporaire est créée le temps du RGPH mais ensuite les tâches dévolues ici au BUCREP sont du ressort de l'INS. Il semble cependant évident qu'une partie de son personnel devrait être redéployé à terme en particulier dans les Ministères sectoriels où il y a une grande pénurie de cadres statisticiens.

2.3. SERVICES EN CHARGE DES STATISTIQUES DES MINISTÈRES SECTORIELS

D'une manière générale, le dispositif statistique des ministères sectoriels est sinistré.

Il existe en premier lieu indéniablement un problème de motivation du personnel statisticien mais ce problème semble général à l'ensemble du personnel de l'administration.

Par ailleurs, on constate aussi actuellement une collaboration assez difficile entre l'INS et les administrations sectorielles. Il se passe comme si les administrations sectorielles semblaient craindre une hégémonie de l'INS, ce qui les amène souvent à fonctionner en autarcie.

On évoquera brièvement de manière séparée les statistiques de l'éducation, de la santé et du milieu rural ainsi que les statistiques des autres secteurs.

2.3.1. Statistiques de l'éducation

Trois ministères sont concernés actuellement par la production des statistiques de l'éducation. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) produit régulièrement un annuaire pour l'enseignement supérieur et les statistiques pour les enseignements maternel, primaire et secondaire étaient jusque là produites par l'ex-Ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre de la carte scolaire. Le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) et le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) qui résultent de la réorganisation du gouvernement de décembre 2004 devraient donc produire respectivement les statistiques de l'enseignement secondaire et celles de l'enseignement maternel et primaire.

La carte scolaire est réalisée depuis trois années par un bureau d'études. L'absence de rapports d'exécution technique des enquêtes, certaines lacunes constatées sur le terrain (absence d'un nombre suffisant de questionnaires par exemple) et les appréciations de certains techniciens font penser qu'une évaluation externe du dispositif est indispensable. Cette évaluation devra porter sur l'ensemble de la production statistique : depuis la collecte des données jusqu'aux publications de résultats (de qualité variable) en passant par le traitement des données, en particulier l'apurement. Par ailleurs, se pose aussi le problème de l'appropriation du dispositif par les cadres au niveau central, cadres statisticiens en nombre trop limité d'ailleurs. L'évaluation technique de l'opération devrait d'ailleurs s'accompagner de propositions concrètes pour la pérennisation du dispositif par les statisticiens publics de l'éducation. Enfin, il convient de constater qu'un double dispositif de collecte existe actuellement dans la plupart des provinces, du fait en partie de l'absence de feed-back de l'information au niveau provincial.

Les statistiques sur l'enseignement supérieur font l'objet d'un annuaire statistique publié environ une année après la rentrée universitaire. La fiabilité des données et les délais de disponibilité des résultats pourraient être améliorés relativement aisément avec une nouvelle méthode de collecte (basée sur des questionnaires améliorés et harmonisés) et quelques moyens informatiques, dont une application informatique de traitement des données collectées.

D'une manière générale, les statistiques scolaires sont produites, certes avec un peu retard, mais surtout une évaluation détaillée de leur fiabilité s'avère indispensable. Le recours à un bureau d'études dans les conditions actuelles doit cesser pour une prise en main du dispositif par le personnel permanent des Ministères. L'assistance technique, si elle est nécessaire, doit se faire en priorité par du personnel de l'INS ou par des bureaux d'études mais seulement sur des tâches ponctuelles.

Les ressources humaines, particulièrement en statisticiens, sont bien trop limitées actuellement dans les trois Ministères pour assurer la production minimale dans des délais raisonnables. Au niveau du MINESEC et du MINEDUB, l'évaluation recommandée du dispositif devra proposer un schéma d'organisation des travaux statistiques et estimer les moyens humains nécessaires. Au niveau du MINESUP, un renforcement minimal du personnel et une assistance technique ponctuelle devrait permettre de mettre en place un dispositif statistique pérenne sans trop de difficultés.

2.3.2. Statistiques de la santé

Les statistiques sanitaires récentes proviennent de plusieurs sources du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) :

- le programme National Health Management Information System (NHMIS),
- la carte sanitaire de 2003,
- les programmes prioritaires (VIH/SIDA, Paludisme, Programme élargi de vaccination, etc.).

Le bilan de la production statistique de ces projets et programmes est contrasté.

Le programme NHMIS, très ambitieux au départ avec une collecte mensuelle des données au niveau de chaque formation sanitaire, s'avère être un échec. La collecte des données est complètement arrêtée au niveau de certaines provinces (faute de questionnaires entre autres) et lorsqu'elle continue, les taux de complétude sont très faibles.

La carte sanitaire 2003 confiée à un bureau d'études a connu aussi de nombreux déboires. Les premiers résultats ont été transmis très récemment mais, avant même, la méthodologie et la qualité des travaux de terrain étaient mises en cause. L'INS a été saisi pour évaluer la fiabilité des données produites. Cette évaluation devrait aller jusqu'à proposer un système pérenne de production de statistiques sanitaires.

La production statistique des différents programmes prioritaires n'a pas pu être examinée en détail au cours de la présente mission. Il convient cependant de relever quelques points :

- la difficulté voire l'impossibilité de produire certains indicateurs à couverture nationale par des systèmes de routine (taux de prévalence par exemple),
- le fonctionnement satisfaisant de certains programmes (PEV par exemple),
- la surcharge des activités statistiques au niveau des formations sanitaires avec la multiplication des programmes.

Le système d'information sanitaire souffre aussi d'une grave lacune : l'absence de centralisation des données tant aux niveaux provincial que national par l'intermédiaire de publications périodiques.

Comme pour les ministères en charge de l'éducation, les ressources humaines du MINSANTE, particulièrement en statisticiens, sont bien trop limitées actuellement pour assurer la production minimale dans des délais raisonnables. L'évaluation recommandée du dispositif devra proposer un schéma d'organisation des travaux statistiques, en particulier par une coordination, une harmonisation sinon une unification de la collecte et du traitement des données, et estimer les moyens humains nécessaires afin de mettre en place un dispositif statistique pérenne.

2.3.3. Statistiques du secteur rural

La production statistique du secteur rural est réalisée au sein de trois ministères : le Ministère de l'Agriculture du Développement Rural (MINADER), le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF).

Au MINADER, la Direction des études et statistiques agricoles (DESA) fournit les informations statistiques sur le secteur. Au MINEPIA, c'est la Cellule des études et des statistiques de la Division des études et de la coopération. Au MINFOF, par contre, il n'existe pas de structure centralisant l'information statistique limitée produite par les différentes structures du Ministère (Système

Informatique de Gestion des Informations Forestières, Centre d'Information et de Documentation Environnementale, etc.).

Une étude réalisée dans le cadre de la revue du secteur rural sur la mise en place d'un système de collecte et de génération d'informations statistiques sur le secteur agricole a établi le diagnostic de la situation et a relevé notamment :

- un déficit chronique de données sur le secteur rural ;
- des incohérences et le manque de fiabilité des données, souvent obtenues à partir d'extrapolations de tendances antérieures ;
- de longs délais de publication ;
- le caractère routinier de certaines productions statistiques et leur manque de pertinence par rapport aux besoins potentiels ;
- l'irrégularité et la discontinuité des séries ;
- le manque d'accessibilité et la diffusion limitée des informations agricoles.

Ainsi les données structurelles sur l'agriculture camerounaise datent du recensement agricole réalisé en 1984/85. Les statistiques disponibles sur les productions agricoles sont seulement basées sur des estimations à partir des déclarations des responsables du MINADER opérant sur le terrain car aucune enquête nationale sur les productions agricoles n'a été réalisée depuis 1993. Le dernier annuaire des statistiques du secteur agricole « *Agristat* » porte sur la campagne agricole 2001/2002. Dans le domaine de l'élevage, les statistiques disponibles ne reposent sur aucun dispositif statistique et il n'existe aucun support de diffusion de ces données. Dans le domaine des forêts et de l'environnement, peu de données sont disponibles et il n'existe pas de structure centralisant ces données.

Le diagnostic a mis en exergue les principales causes de cette situation :

- le cadre institutionnel (plusieurs structures non coordonnées produisant avec des méthodes peu scientifiques des statistiques sur le secteur) ;
- le manque de ressources humaines en statistiques ;
- l'insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- les difficultés liées à la nature de la collecte de données en milieu agricole traditionnel ;
- le manque de base de sondage et la non utilisation des technologies modernes.

L'annexe 5 montre les ressources très limitées actuellement disponibles pour la production statistique de ce secteur économique très important au Cameroun.

Le Gouvernement camerounais a préparé, avec l'appui de la FAO, en septembre 2004, un programme de développement d'un système d'informations sur le secteur rural, de suivi/évaluation des productions agricoles et de sécurité alimentaire. Ce programme, d'un budget prévisionnel de 6,5 milliards de FCFA, portant sur la période 2006-2009 est structuré autour de cinq principales composantes : le développement du système des informations agricoles, le suivi et l'évaluation des productions agricoles et de la sécurité alimentaire, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles, la décentralisation progressive de la fonction statistique et le développement d'un partenariat avec les institutions.

L'exécution de ce nouveau programme de réhabilitation des statistiques du milieu rural permettrait de combler l'absence quasi totale actuelle de données dans le domaine. Elle ne sera possible que s'il existe une réelle volonté politique nationale (signifiée notamment par un renforcement significatif en ressources humaines et par le financement des opérations statistiques permanentes) et un appui des bailleurs de fonds pour le financement d'opérations statistiques ponctuelles telle que la collecte des données de référence sur les structures de l'agriculture.

2.3.4. Autres statistiques sectorielles

2.3.4.1 Gouvernance, Souveraineté et Sécurité

La production statistique est réalisée au sein de deux ministères : le Ministère de la Justice (MINJUSTICE) et le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD).

Les statistiques sur les activités judiciaires sont présentées, seulement depuis l'année judiciaire 2002/2003, dans une publication semestrielle « Statistiques du Ministère de la Justice, Année judiciaire 2002/2003, Deuxième semestre ».

Les données sont collectées auprès de l'ensemble des juridictions du pays à l'aide de cinq types de questionnaires, transmis par courrier et traités manuellement. La Cellule de l'informatique et des statistiques responsable de cette activité compte seulement deux cadres et dispose de microordinateurs obsolètes et d'aucun moyen de télécommunication.

Ce mode de collecte et l'insuffisance des moyens humains et matériels font que les statistiques sont publiées avec retard et sont d'une fiabilité relativement limitée.

La collecte (auprès d'environ trois cents unités statistiques) et la diffusion des données pourraient être relativement aisément améliorées avec un appui limité. Cet appui consisterait en un renforcement limité du personnel (un adjoint technique de la statistique au niveau de chaque Cour d'appel), un renforcement des capacités statistiques et informatiques de la Cellule, une formation au niveau de chaque Cour d'appel, l'achat de matériel informatique et des moyens accrus de fonctionnement (télécommunications).

Le MINATD a la responsabilité des statistiques de l'administration pénitentiaire par l'intermédiaire de la Cellule des études de la Direction de l'administration pénitentiaire et des statistiques sur les collectivités locales par l'intermédiaire de la Cellule des études de la Direction des collectivités locales décentralisées.

Des données statistiques sur les détenus et le personnel pénitentiaire sont produites régulièrement. Un questionnaire est rempli chaque mois par les 70 établissements pénitenciers. Le traitement des données est manuel et seuls quelques tableaux sont diffusés au niveau hiérarchique.

Au niveau des collectivités territoriales, il n'existe aucune donnée statistique tant sur le personnel et les données financières que sur les activités. Dans le cadre des politiques de décentralisation et de lutte contre la pauvreté, le suivi de ces collectivités est cependant fondamental. Une collecte annuelle des données auprès de ces 339 collectivités territoriales devrait pouvoir être organisée sans trop de difficultés avec un renforcement des capacités statistiques de la Direction des collectivités locales décentralisées.

La Cellule de l'informatique et des statistiques du MINATD, aux ressources humaines très limitées, a des activités essentiellement informatiques. Il n'y a aucune activité de centralisation des statistiques en provenance des différentes directions du Ministère ni publication statistique.

2.3.4.2 Technologies de l'Information et de la Communication

La production statistique de ce secteur relève du Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL).

Quelques données statistiques sont disponibles (sur les services postaux et sur les abonnés au téléphone) mais il n'existe aucune publication centralisant ces données en provenance de la Direction de la poste et de la Direction des télécommunications.

D'importants efforts seront nécessaires pour suivre de manière régulière l'évolution de la disponibilité et l'utilisation des nouvelles techniques de l'information et de la communication. Un renforcement des capacités est indispensable pour que les responsables, d'une part, puissent maîtriser les méthodologies de collecte et de traitement des données et, d'autre part, disposent des moyens matériels et financiers pour organiser la collecte des données.

Dans ce ministère, il existe une Cellule informatique et statistique dont les activités sont essentiellement informatiques. L'absence actuelle de statisticien ou de cadres avec des compétences statistiques fait douter sur les possibilités de mise en place d'un programme ambitieux de production de données nouvelles sur ce secteur.

2.3.4.3 Infrastructures

La production statistique relève essentiellement de quatre ministères : le Ministère des Travaux Publics (MINTP), le Ministère de l'Industrie, des Mines et du développement Technologique (MINIMIDT), le Ministère de l'Énergie et de l'Eau (MINEE) et le Ministère du Tourisme (MINTOUR).

Le MINTP dispose de statistiques sur le réseau routier camerounais depuis quelques années dans le cadre d'une banque de données. Elle concerne seulement le réseau prioritaire qui représente environ 80% du trafic routier. Ces statistiques sont seulement fournies à la demande et elles ne font pas l'œuvre de publication régulière. Le MINTP ne possède pas de cellule statistique dans son organigramme, cellule qui pourrait centraliser l'information disponible dans l'ensemble du Ministère.

La production statistique du MINIMITD et du MINEE jusqu'alors assurée par l'ex-Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Énergie est quasi nulle et il n'existe pas de cellule statistique centralisant le peu d'informations disponible provenant des différents domaines couverts : ressources hydrauliques, ressources énergétiques et mines. Un observatoire des ressources hydrauliques, créé en 2000 avec l'appui de la Coopération française, avait permis de réaliser en 2001 un recensement exhaustif des points d'eau mais aucune actualisation n'a été réalisée depuis faute de moyens.

Le MINTOUR dispose d'une cellule de l'informatique et des statistiques avec trois ingénieurs statisticiens mais la dernière production statistique date de l'annuaire des statistiques hôtelières de 1999. Depuis cette date, il n'existe pas de collecte de données auprès des établissements hôteliers et les fiches de police d'entrée et sortie du territoire ne sont même pas exploitées. Peu de moyens sont nécessaires pour reprendre des activités statistiques qui existaient dans ce Ministère mais il semble essentiellement manquer une volonté de l'administration de suivre le développement de ce secteur potentiellement porteur au Cameroun depuis des années.

Les trois ministères impliqués dans ce secteur en développement permanent sont dans la même situation de relative pénurie au niveau des ressources matérielles, mais leur production statistique et leur disponibilité en ressources humaines sont contrastées. Cela montre bien évidemment que les seules ressources humaines sont insuffisantes pour produire des statistiques, mais qu'il faut un minimum de ressources matérielles et financières et donc une volonté politique mais aussi une implication personnelle des cadres de l'Administration.

2.3.4.4 Pauvreté et inégalités sociales

La quasi-totalité des statistiques de ce domaine sont produites par l'INS. Certaines proviennent ou pourraient provenir du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOF), du Fonds National de l'Emploi (FNE), de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA).

L'ex-Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale qui a été remplacé par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOF) et le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) n'avait plus aucune production statistique depuis plus de dix ans. La Cellule de l'informatique et des statistiques de ce ministère n'effectuait aucune centralisation des données collectées par les Services provinciaux, les différentes Directions du Ministère, le FNE et la CNPS.

Le FNE gère un fichier d'environ 200 000 demandeurs d'emploi avec entre 15 000 et 20 000 insertions annuelles. Le FNE publie sporadiquement de petites brochures statistiques et il dispose d'un site internet. La création récente d'une cellule statistique devrait permettre une meilleure production statistique mais le problème du champ couvert persistera car la recherche d'emploi ne se fait que très partiellement par l'intermédiaire du seul FNE mais plutôt par l'intermédiaire d'officines privées et par les propres moyens des demandeurs d'emploi.

La Division des études et statistiques de la CNPS produit un annuaire statistique régulièrement depuis l'année 2000. Le contenu de cet annuaire pourrait certes être amélioré mais il présente néanmoins l'essentiel des statistiques disponibles sur le champ couvert, c'est-à-dire l'ensemble du personnel des entreprises du secteur formel hors fonction publique. D'autres travaux statistiques sont programmés mais ils nécessiteraient un renforcement des capacités et une assistance technique pour les réaliser.

Le MINFOPRA ne dispose pas de cellule statistique et il n'existe aucune statistique sur l'ensemble du personnel de la fonction publique.

Les ressources humaines et matérielles du MINEFOF et du MINFOPRA pour la production statistique sont bien trop limitées pour espérer disposer d'un minimum d'informations statistiques alors que ce sont deux ministères clés pour la production régulière de statistiques administratives sur l'emploi. Les deux institutions (FNE et CNPS) sont bien mieux dotées mais leur champ d'activités est relativement limité.

2.3.4.5 Echanges extérieurs

Les statistiques du commerce extérieur sont produites par l'INS sur la base des statistiques douanières produites par la Direction Générale des Douanes. Les données mensuelles provisoires sont disponibles le 25 du mois traité et les données annuelles définitives quatre mois après la fin de l'année, après validation par un Comité de validation. Cette situation est relativement satisfaisante du fait des ressources humaines limitées par le départ régulier des statisticiens affectés dans d'autres services de la Direction.

Au niveau du transport, la dernière publication de la Cellule de l'informatique et des statistiques du porte sur l'année 2000. Le grand retard dans la production de statistiques est attribué essentiellement à l'absence de moyens. La qualité des données publiées dans cet annuaire devra être améliorée.

CHAPITRE III : INDICATEURS POUR LE SUIVI DU DSRP ET DES OMD

3.1. RAPPEL THEORIQUE

Un indicateur a pour objet de mesurer dans le temps et dans l'espace les progrès réalisés vers la réussite d'un objectif.

Les indicateurs peuvent être classés en quatre grands types :

- indicateurs de moyens ou d'intrants ou variables d'entrée (Input),
- indicateurs de résultats opérationnels ou de réalisations directes ou d'activités ou variables de sortie (Output),
- indicateurs de résultats (Outcome),
- indicateurs d'impacts (Impact).

Les indicateurs de moyens (financiers et physiques) mesurent les ressources fournies par les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds (exemple : dépenses pour l'éducation).

Les indicateurs d'activités évaluent les résultats opérationnels générés (exemple : nombre d'écoles construites).

Les indicateurs de résultats évaluent les résultats finaux en fonction de l'objectif poursuivi (exemple : taux brut de scolarisation).

Les indicateurs d'impact mesurent les conséquences de l'évolution des résultats (exemple : taux d'alphabétisation) dans les dimensions clés du bien-être des populations.

3.2 CHAMP DE COUVERTURE

En rappel, il est important de relever que le champ porte t sur les indicateurs de résultats et d'impact.

Les indicateurs de moyens et d'activités sont essentiellement de la responsabilité des Ministères sectoriels qui doivent collecter les données nécessaires à leur calcul de manière exhaustive. Ces indicateurs sont également d'une importance primordiale pour le suivi du DSRP et, s'ils nécessitent une technologie statistique moins sophistiquée que les indicateurs de résultats et d'impacts, ils doivent être élaborés avec une même rigueur scientifique. L'exhaustivité des données doit être assurée.

Les indicateurs de résultats et d'impacts sont principalement issus d'enquêtes statistiques pouvant porter sur un échantillon de la population. La responsabilité de ces enquêtes revient à du personnel statisticien de l'INS ou des structures statistiques des Ministères.

Un bon indicateur doit avoir les caractéristiques suivantes (Recueil de référence, volume 1, chap. 5. Banque mondiale) :

- il doit fournir une mesure directe et non ambiguë des progrès réalisés ;
- il doit être pertinent ;
- il doit varier dans le temps, selon les régions et les groupes et être sensible aux changements de politique, de programmes et d'institutions ;
- il doit résister aux événements indépendants des politiques ou des programmes et ne pas être manipulable ;
- il doit être réaliste pour être effectivement disponible régulièrement, sans coût excessif.

La définition d'un indicateur doit prendre en compte :

- les variables statistiques qui entrent dans le calcul,
- les opérations statistiques nécessaires à l'estimation de ces variables,
- le service responsable,
- le niveau de représentativité (zone géographique, sexe, niveau de revenu, groupe social, etc.),
- la fréquence de calcul.

3.3. METHODE DE SELECTION DES INDICATEURS DE SUIVI DU DSRP

La liste d'indicateurs de résultats et d'impact a été confectionnée à partir des sources suivantes :

- le DSRP d'avril 2003 ;
- le rapport d'étape de mise en œuvre du DSRP d'avril 2004 ;
- les stratégies sectorielles des secteurs santé et éducation ;
- le dispositif statistique de suivi / évaluation du DSRP et des stratégies sectorielles, document de travail réalisé sous la coordination de l'INS d'octobre 2003 ;
- les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le choix des indicateurs et des sources des données s'est aussi appuyé sur les capacités statistiques actuelles des différents services producteurs de statistiques.

Le nombre d'indicateurs retenus (64) est inférieur au nombre moyen d'indicateurs (79) des pays d'Afrique subsaharienne francophone. Mais le nombre d'indicateurs ne doit pas être déterminant, ce qu'il faut prendre plus en considération ce sont les opérations statistiques nécessaires pour la production de ces indicateurs. En effet, la même opération statistique peut permettre de produire plusieurs indicateurs sans coût supplémentaire.

L'annexe 1 présente la liste des indicateurs de résultats et d'impact du DSRP retenue. Ces indicateurs sont classés selon les secteurs prédéfinis par le DSRP. Pour chacun des indicateurs, on a défini : l'origine des données, le service responsable, la périodicité et le niveau de désagrégation.

L'annexe 3 « Valeurs des indicateurs proposés pour les dernières années » permet de juger de la disponibilité des données. L'élaboration de ce tableau et l'évaluation de ces données ont nécessité d'importants efforts du fait de la non centralisation non seulement des données mais aussi des méthodologies concernant le suivi de la pauvreté (voir paragraphe suivant).

L'examen de la liste des indicateurs retenus met en évidence les principaux points suivants :

- Les données macroéconomiques sont disponibles régulièrement. Leur fiabilité est essentiellement dépendante des données de base, produites par l'ensemble du système d'information statistique.
- Dans le domaine de la pauvreté et des inégalités sociales, les indicateurs proviennent essentiellement des Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages (ECAM). Ces enquêtes aux résultats fiables ne peuvent être réalisées que tous les cinq ans en raison de leur relative lourdeur et surtout de leur coût.
- Au niveau de l'éducation, il y a une source principale (les statistiques administratives) et des sources secondaires (essentiellement l'ECAM mais aussi les enquêtes EDS et MICS). On a vu que les statistiques scolaires posaient quelques problèmes et un important effort devra être fait pour les fiabiliser et assurer des délais de production plus courts.
- Au niveau de l'emploi et des revenus, la source essentielle est actuellement l'ECAM mais il va s'avérer nécessaire de produire des informations plus détaillées et plus fréquentes dans ce domaine crucial pour la lutte contre la pauvreté à l'aide des enquêtes 1-2 sur l'emploi et le secteur informel.

- Les indicateurs dans le domaine de la santé sont les plus problématiques à l'heure actuelle au Cameroun. La plupart des indicateurs proviennent des enquêtes EDS et MICS. Ils sont de bonne qualité mais ne peuvent être produits à un rythme fréquent. Et les statistiques administratives, produites par différents programmes, ne sont pas performantes encore actuellement à l'exception des taux de couverture vaccinale obtenus par le Programme Elargi de Vaccinations. Les indicateurs nutritionnels ont pour source les ECAM et les EDS.
- Dans le domaine de l'environnement, très peu de données sont disponibles régulièrement actuellement. Les indicateurs sur l'accès à l'eau potable et à l'électricité et sur l'utilisation de combustibles sont obtenus, par contre, dans chacune des opérations statistiques proposées (ECAM, EDS, MICS et enquêtes 1-2).
- Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, les indicateurs proposés sont en nombre limité en raison du manque de données disponibles. D'une part, l'accès au téléphone peut être mesuré par les statistiques du MINIPOSTEL, et d'autre part la disponibilité d'une radio, d'un téléviseur et d'un microordinateur est mesurée ou sera mesurée par toutes les enquêtes auprès des ménages.
- Dans le domaine des infrastructures, seuls quelques indicateurs sur le réseau routier sont actuellement produits et depuis peu d'années.
- Dans le domaine de la gouvernance, de la souveraineté et de la sécurité, quelques indicateurs issus de sources administratives sont suivis depuis peu d'années, mais leur production future ne devrait pas poser de problème.

Par ailleurs, l'examen de la liste des indicateurs de résultats et d'impacts montre que la plupart ont une périodicité de calcul supérieure à une année. Cette périodicité longue, due aux contraintes évoquées précédemment, crée des difficultés indéniables pour un suivi rapproché du DSRP. Une alternative serait de renforcer le suivi annuel par l'intermédiaire des indicateurs de moyens et d'activités. Ceux s'avèrent très utiles et ils nécessitent moins de moyens.

Enfin, il est très important de prendre en compte que la liste retenue d'indicateurs ne doit pas être figée. Cette liste doit évoluer en fonction principalement de deux critères :

- évolution et précision dans le temps des objectifs du DSRP,
- amélioration des capacités statistiques.

Ainsi, de nouveaux indicateurs devront être définis dès que les données statistiques seront enfin disponibles, en particulier dans le domaine de la santé, de l'agriculture, des technologies de l'information et de la gouvernance.

3.4. LES INDICATEURS POUR LE SUIVI DU DSRP ET LES INDICATEURS DES OMD

En septembre 2001, le Secrétaire général des Nations Unies a présenté un rapport « Plan de campagne pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire » qui examine en détail comment les Etats membres, les organismes des Nations Unies, les organisations internationales et la société civile mettent en œuvre les objectifs de la Déclaration du Millénaire, signé le 8 septembre 2000, lors du sommet du Millénaire, par les 189 Etats membres de l'Organisation des Nations Unies. En annexe de ce rapport, figurent les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les 18 cibles et les 48 indicateurs.

Le Cameroun doit produire ces 48 indicateurs, en réalité 37 car 11 ne concernent pas directement les pays en développement (PED).

L'annexe 4 présente les indicateurs des OMD et le dispositif statistique de suivi des DSRP. Pour chacun des indicateurs des OMD, est précisée si cet indicateur fait partie de la liste des indicateurs proposés, ou s'il peut être calculé à partir des opérations statistiques proposées ou s'il ne peut être calculé actuellement.

Sur les 37 indicateurs des OMD, 19 font partie de ceux proposés pour le suivi du DSRP, 8 sont calculables à partir des opérations statistiques proposées pour le suivi du DSRP et 10 ne pourront pas être calculés. Le calcul de ces 10 indicateurs est donc reporté à une période où la production statistique couvrira un champ plus large et disposera de plus de moyens.

Parmi les 10 indicateurs des OMD non calculables actuellement, il y a quatre indicateurs du domaine de l'environnement pour lesquels les statistiques sont actuellement embryonnaires au Cameroun comme dans la plupart des PED.

L'indicateur 5 (Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique) ne présente pas de difficulté particulière pour être mesuré mais il nécessite une enquête sur la consommation des ménages plus lourde que l'ECAM et donc avec un coût financier plus important.

L'indicateur 20 (Nombre d'enfants orphelins du sida) est particulièrement difficile à mesurer car il repose sur des déclarations probablement peu fiables sur les causes du décès des parents. La collecte de cette information est prévue dans le RGPH mais les résultats devront être examinés de près.

Les indicateurs 21 (Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie) ne peuvent être calculés pour le moment. La pertinence du taux de prévalence est remise en cause par certains spécialistes et pour le taux de mortalité, l'état actuel des statistiques administratives sanitaires fait douter de la disponibilité de cet indicateur à court terme sauf si un important programme de renforcement des capacités statistiques est entrepris. Mais il faudra nécessairement du temps pour assurer la production fiable et régulière de ces indicateurs.

Les indicateurs 23 (Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie) ne peuvent être calculés pour le moment pour les mêmes raisons que pour l'indicateur 21.

L'indicateur 24 (Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe) n'est pas calculable actuellement. On peut cependant espérer que le Programme prioritaire de lutte contre la tuberculose permettra dans de brefs délais de calculer cet indicateur.

L'indicateur 46 (Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable) devra être défini plus précisément afin d'examiner la possibilité de le calculer dans le cadre des enquêtes auprès des ménages.

En conclusion, on peut constater que la très grande majorité des indicateurs des OMD pourront être calculés dans le cadre du dispositif de suivi du DSRP et le Cameroun satisfera ainsi en grande partie ses engagements par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Pour les autres indicateurs, leur calcul nécessiterait des moyens, en particulier financiers très importants, qui ne semblent pas mobilisables actuellement mais ils pourraient l'être à moyen terme.

CHAPITRE IV : DISPOSITIF STATISTIQUE MINIMUM POUR LA PRODUCTION DES INDICATEURS A COURT TERME

Le dispositif statistique de suivi et d'évaluation de la mise en oeuvre du DSRP et des OMD devant se faire à travers un système d'information structuré et cohérent, il importe de disposer dans un premier des données et des indicateurs de base et de synthèse pour apprécier de façon sereine l'environnement global dans lequel on évolue et de disposer des repères stables. C'est dans ce contexte que la comptabilité nationale constitue un cadre indispensable de cohérence pour des objectifs macroéconomiques clairs.

4.1. LA SITUATION DES COMPTES NATIONAUX AU CAMEROUN

Le dispositif statistique de suivi et d'évaluation de la mise en oeuvre du DSRP et des OMD devant se faire à travers un système d'information structuré et cohérent, il importe de disposer dans un premier des données et des indicateurs de base et de synthèse pour apprécier de façon sereine l'environnement global dans lequel on évolue et de disposer des repères stables. C'est dans ce contexte que la comptabilité nationale constitue un cadre indispensable de cohérence pour des objectifs macroéconomiques clairs.

La production des comptes nationaux au Cameroun a connu des problèmes importants vers la fin des années 1980 jusqu'au début des années 1990. En effet, la crise économique qu'a connue le pays à cette époque a entraîné l'assèchement des ressources destinées au financement de la statistique en général ; ce qui a conduit à l'arrêt presque complet de l'élaboration des comptes nationaux.

Pour remédier à cette situation, l'Institut National de la Statistique (INS) a mis en oeuvre depuis l'année 1994, un programme visant l'amélioration du système d'élaboration des comptes nationaux du Cameroun. Les actions menées dans ce cadre visaient essentiellement l'adoption du nouveau système de comptabilité nationale, le SCN93, encadré par un module informatique d'accompagnement, ERETES, et la publication régulière des agrégats de comptabilité nationale.

Une publication datée d'avril 1999 est venue consacrer l'achèvement de la phase pilote de ce programme. Malheureusement, à cette époque, certaines contraintes liées à la poursuite du programme économique et financier mis en oeuvre par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement (FMI, Banque Mondiale) ont amené les autorités camerounaises à ne pas intégrer ces données dans l'analyse de la situation de l'économie nationale. En effet, pendant cette période, des estimations basées sur des projections ont permis d'avoir une idée de la valeur du PIB, malheureusement, elles étaient basées sur l'ancien système d'élaboration des comptes nationaux (SCN68) et n'étaient donc plus conformes aux recommandations internationales faites notamment par les Nations Unies et le FMI.

Prenant acte de cette situation qui ne permettait pas d'avoir une bonne connaissance des réalités de l'économie nationale, le Gouvernement a arrêté, en accord avec le FMI, un programme d'action devant conduire à la mise à jour de la base de données Cameroun par les services du FMI.

Ce programme d'action a sollicité l'appui des services statistiques du FMI à l'INS dans le domaine de l'élaboration des comptes nationaux. Cet appui devrait se traduire par une première mission d'évaluation de la conformité de la méthodologie utilisée par rapport au SCN93, et une seconde pour apprécier la qualité des données produites. L'aide mémoire présenté à la fin de cette mission constate que la méthodologie utilisée est conforme au SCN93, mais relève l'ancienneté des sources de données. Cet aide mémoire recommande par conséquent au Gouvernement de réaliser dans des délais raisonnables, de nouvelles opérations pour assurer une meilleure qualité de données de la comptabilité nationale.

La seconde mission a eu pour principal objectif, l'évaluation de la qualité des données. Il est apparu clairement qu'il y a eu une évolution notable au niveau de l'élaboration des agrégats, et ces derniers reflètent mieux la situation de notre économie.

A ce jour, la mise en œuvre de ce programme a débouché sur une Production plus régulière des comptes nationaux. Ainsi, les comptes nationaux définitifs sont disponibles sur la période 1993 – 2001 ; les comptes semi- définitifs pour les années 2002 et 2003. Des comptes rapides 2004 ont été produits et l'engagement est pris de les produire en principe six mois après la fin de l'année.

Les autorités camerounaises se sont conformées aux recommandations de l'OHADA et adopté la présentation des informations économiques en année calendaire (1^{er} janvier – 31 décembre) au lieu de l'année budgétaire (1^{er} juillet- 30 juin). Dès lors le passage en année civile des agrégats de la comptabilité nationale a été réalisé.

Pour permette aux utilisateur de disposer d'une série de donnée assez longue, une action de raccordement de l'ancienne série à la nouvelle a été entreprise. Ainsi les données ont pu être révisées jusqu'à l'année 1975.

La Réalisation des opérations statistiques

La base actuelle des comptes nationaux est l'année 1989/90. Le passage à l'année civile et l'ancienneté de cette base impose de choisir une nouvelle base des comptes nationaux. Cependant, cette action va de paire avec la mise en place d'une nouvelle base statistique, la réalisation en 2001 de l'enquête ECAM2 sur la consommation des ménages participe de cette préoccupation. Les autres opérations inscrites dans cette mouvance doivent retenir l'attention du Gouvernement. Il s'agit des principales opérations citées ci-après dans le document à savoir : *le RGPH, l'enquête sur le secteur informel, Le recensement industriel, Le recensement agricole et l'étude sur le secteur forestier.*

Par ailleurs, la transmission régulière des données des finances publiques selon le format demandé pose quelques problèmes. Il convient d'assurer la régularité de la transmission de ces informations et ce d'autant plus que l'INS a été associée au départ à la mise en œuvre des interfaces de ECOFI et SIGEFI. La Direction Générale du Budget devrait jouer un important rôle à ce sujet.

Les associations et ONG (Institution privée sans but lucratif au profit des ménages)

Le développement récent du processus participatif amène une implication plus grande des populations dans la gestion des affaires publiques, et entraîne la multiplication des associations et ONG. Il convient de mesurer leur contribution au PIB. Une collecte d'information permettant de mieux connaître leur structure, leur domaine d'intervention et leur capacité financière est nécessaire.

4.2. LES OPERATIONS STATISTIQUES PRIORITAIRES

L'annexe 1 liste l'origine des données statistiques nécessaires pour la production de chacun des indicateurs. Les enquêtes suivantes sont citées à plusieurs reprises :

- Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH),
- Enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM),
- Enquête démographique et de Santé (EDS),
- Enquête indicateurs multiples (MICS),
- Enquête 1-2 sur l'emploi et le secteur informel.

Il convient de préciser que ces enquêtes sont des enquêtes reconnues au niveau international. Elles sont réalisées dans la plupart des pays africains. Elles sont recommandées en particulier pour le suivi des ODM mais leur périodicité est liée à la disponibilité de leur financement.

Par ailleurs, une synthèse de ces opérations, en particulier du RGPH et de l'ECAM, devra être réalisée en élaborant une carte de pauvreté pour l'ensemble du Cameroun, outil indispensable d'analyse de la pauvreté à un niveau fin.

En dehors de ces opérations indispensables pour un suivi de la pauvreté, un certain nombre de données macroéconomiques sont nécessaires pour suivre le développement économique du pays, en particulier la croissance économique très liée au phénomène de pauvreté.

Au Cameroun, la fiabilité de ces indicateurs macroéconomiques dépend de certaines opérations statistiques non réalisées depuis de nombreuses années. Il s'agit :

- de l'enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture,
- du recensement des entreprises et des établissements du Cameroun.

L'annexe 8 définit pour chacune des opérations statistiques nécessaires pour le suivi du DSRP les objectifs, le champ et l'échantillon de l'enquête ainsi que les documents actuellement disponibles sur l'opération.

Des documents de projet et des documents méthodologiques existent pour la plupart de ces opérations, basés sur les précédentes enquêtes du même type ou sur des projets spécifiques.

Le choix de ces enquêtes à réaliser sur la période 2005 – 2009 prend en compte, d'une part, l'expérience passée (voir liste des enquêtes réalisées en annexe 7) et, d'autre part, les ressources humaines disponibles au sein du système d'information statistique. Il reste que l'ensemble de ces opérations devra bénéficier d'un financement extérieur complémentaire, les financements nationaux ne pouvant être suffisants pour couvrir l'ensemble des coûts financiers.

Un calendrier indicatif idéal sur 2005 – 2009 de l'ensemble des opérations statistiques est présenté ci-après. Il est fortement tributaire de la disponibilité des financements extérieurs pour lesquels l'expérience passée montre que la programmation n'est pas aisée.

	2005	2006	2007	2008	2009
Recensement général de la population et de l'habitat					
Enquête Camerounaise Auprès des Ménages					
Enquête Démographique et de Santé					
Enquête MICS					
Enquêtes 1-2 (emploi, secteur informel, éducation, gouvernance)					
Enquête données de référence sur les structures de l'agriculture					
Recensement des entreprises et des établissements					
Actualisation de l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale					
Projet de carte de pauvreté au Cameroun					

Pour une enquête, il s'agit de l'année de collecte des données, sachant que l'ensemble de l'opération statistique depuis la préparation méthodologique jusqu'au traitement et à l'analyse des données peut durer plusieurs années.

Ce projet de calendrier et son étalement sur six années intègre le fait que ces enquêtes sont exécutées par trois institutions : l'INS, le BUCREP et le MINADER. Au niveau de l'INS, ce projet de calendrier permet la réalisation d'au plus une opération statistique d'envergure nationale pour la sous direction qui en a la charge.

On notera que l'enquête 1-2 est programmée à trois reprises durant cette période. On rappelle que la première phase de cette enquête en deux phases est une enquête sur l'emploi qui doit fournir des données prioritaires à un rythme régulier et relativement fréquent dans le cadre du suivi de la pauvreté. Cette enquête doit servir également de base à la collecte d'autres informations importantes sur le secteur informel, l'éducation, la gouvernance, etc.

Le tableau ci-après présente des estimations budgétaires pour chacune des opérations (voir détail en annexe 9). Les estimations budgétaires ont été réalisées à partir des données disponibles : exécution de budget (ECAM, MICS), projets de budgets d'enquête réalisée (EDS), projets de budgets d'enquêtes non réalisées (Enquête 1-2, Enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture, Recensement des entreprises et des établissements du Cameroun, Projet de carte de pauvreté).

	Estimations budgétaires (en millions de FCFA)
Recensement général de la population et de l'habitat	PM
Enquête Camerounaise Auprès des Ménages	1 151,1
Enquête MICS	193,1
Ensemble des trois enquêtes 1-2	1 476,9
Enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture	1 129,4
Recensement des entreprises et des établissements du Cameroun	455,0
Enquête Démographique et de Santé 2009	727,5
Actualisation de l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale	120,0
Projet de carte de pauvreté au Cameroun	270,0

Le tableau « Financement des opérations statistiques passées au Cameroun » de l'annexe 9 montre la manière dont ont été financées les grandes enquêtes du Cameroun. Il met en évidence que depuis le début des années 1990, l'ensemble des opérations statistiques lourdes ont bénéficié de financements extérieurs à l'exception notable de l'enquête Dépenses des ménages de 2000, mais elle ne portait que sur les villes de Douala et Yaoundé, et elle avait donc un budget bien plus limitée qu'une opération d'envergure nationale.

Comme dans les autres pays d'Afrique subsaharienne, les opérations statistiques d'envergure nationale proposées précédemment pour la période 2005-2009 devront être en grande partie financées par des bailleurs de fonds extérieurs pour qu'elles soient effectivement réalisées.

4.3. LES STATISTIQUES ADMINISTRATIVES DU DISPOSITIF STATISTIQUE

L'annexe 1 liste les services responsables des données statistiques nécessaires pour la production de chacun des indicateurs.

En dehors de l'INS, les indicateurs proposés ont pour origine les statistiques administratives sectorielles suivantes :

- Caisse Autonome d'Amortissement (CAA),
- Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS),
- Ministère des Enseignements secondaires (MINESEC),
- Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB),
- Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP),
- Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), Programme élargie de vaccination (PEV),
- Ministère des Travaux Publics (MINTP),
- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD),
- Ministère de la Justice (MINJUSTICE).

Ces statistiques administratives sont produites actuellement de manière assez régulière (certaines cependant depuis peu de temps) mais leur fiabilité et leurs délais de production pourraient être améliorés.

Des projets d'appui aux cellules statistiques seraient nécessaires pour assurer une production fiable des indicateurs dans les cas du MINESUP, du MINATD (Cellule de l'Informatique et des Statistiques, Direction de l'administration pénitentiaire) et du MINJUSTICE alors que les cas du MINEDUB et du MINESEC devraient être examinés après l'évaluation déjà proposée.

Les activités des projets pour le MINESUP, le MINATD et le MINJUSTICE consisteraient en :

- une assistance technique pour améliorer la méthodologie existante (documents de collecte, circuit de collecte), le traitement des données existant (par une application informatique simple), et la publication des résultats ;
- un renforcement des moyens humains essentiellement au niveau central ;
- un renforcement des capacités statistiques tant au niveau central qu'au niveau des structures remplissant les questionnaires ;
- un minimum d'équipement informatique et de communication ;
- quelques moyens financiers supplémentaires pour assurer les travaux permanents.

4.4. LA COORDINATION DU SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION STATISTIQUE

Le Conseil national de la statistique (CNS), créé en mai 1993, est chargé d'assurer la coordination et le contrôle de l'activité statistique au niveau national. Le CNS se doit, à cet effet, d'approuver la programmation nationale des opérations statistiques pour une meilleure cohérence dans les actions, et d'optimiser les objectifs et la recherche des financements. Tous les services statistiques sectoriels sont, en principe, coordonnés pour leur activité statistique par l'Institut de la statistique. Leurs programmes de travail sont discutés au sein du Conseil national de la statistique, qui se réunit chaque année et publie un rapport annuel, rédigé par son secrétariat (assuré par l'INS).

Si l'action du CNS a permis au cours des dernières années d'entreprendre une concertation précédemment inexistante, notamment par la publication d'un « Manuel des concepts et définitions utilisés dans les publications statistiques officielles au Cameroun » et l'adoption d'une programmation triennale des opérations statistiques, l'impulsion et la coordination de l'appareil statistique camerounais restent insuffisantes. La coordination du système est quasiment inexistante dans la pratique aboutissant d'une part à l'utilisation de méthodologies, normes et concepts différents qui rend difficile voir impossible la comparabilité des données et d'autre part, favorise la duplication des efforts

La coordination du système statistique public implique un Conseil national plus actif, faisant fonctionner plusieurs groupes de travail, disposant d'un secrétariat à plein temps. Elle implique aussi des relations régulières avec les services statistiques des ministères, pour le suivi de leurs travaux, mais aussi pour la gestion des cadres mis à disposition par l'INS.

Le décret portant création, organisation et fonctionnement de l'INS précise qu'il a pour mission d'assurer la coordination des activités du Système National d'Information Statistique (SNIS). A ce titre l'INS

- assure l'élaboration et veille à la mise en œuvre de plan national de développement de la statistique
- participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des programme et projets nationaux et supra nationaux de statistique
- coordonne les moyens et les opérations statistiques des administrations subventionnés ou contrôlés par l'Etat
- réalise l'unification des nomenclatures et des codes statistiques

- diffuse et veille à l'application des méthodes, des concepts, des normes et des procédures statistiques
- veille à la qualité de l'information statistique
- assure le Secrétariat Permanent du Plan Comptable
- assure le secrétariat et l'organisation des sessions du Conseil national de la statistique

La mise en œuvre des statuts de l'INS doit permettre de résoudre le problème des relations entre l'INS et les autres administrations.

4.5. LA CENTRALISATION ET LA DIFFUSION DES INFORMATIONS SUR LE DSRP ET LES OMD.

Il n'existe pas au Cameroun de structure permanente centralisant l'ensemble de l'information produite pour le suivi du DSRP et des OMD. Ce rôle d'après les textes organiques est dévolu à l'INS.

Dans de nombreux pays africains, des observatoires de la pauvreté ont été créés, avec des activités variables et des rattachements administratifs variés, et bénéficiant de l'appui de différents bailleurs de fonds. Une évaluation détaillée du fonctionnement de ces observatoires n'a pas été réalisée mais le bilan en serait certainement contrasté.

Dans le cas du Cameroun, il n'est pas proposé la création d'une nouvelle entité administrative mais de veiller au renforcement de la mission de centralisation de l'information statistique, y compris en ce qui concerne le DSRP et les OMD.

L'INS dispose actuellement d'un site Internet dont la fonctionnalité sera certainement améliorée par la mise en service courant juin 2005 de son réseau informatique, grâce à de nouveaux équipements et des nouvelles applications acquis. Par ailleurs, l'INS participe actuellement à un programme pilote de mise en place des outils de suivi/évaluation des DSRP et des OMD coordonné par AFRISTAT et sur financement de la Banque Mondiale. L'objectif principal étant de disposer et de gérer une banque de données « life », consultable via Internet, qui assure la disponibilité pour les décideurs, analystes et autres utilisateurs toute l'information opportune et pertinente pour le suivi de la pauvreté et la mesure de l'impact des politiques.

A terme, il est prévu d'étendre l'interconnexion de ce réseau non seulement entre les différentes délégations régionales de l'INS et la Direction centrale à Yaoundé, mais aussi de relier certaines administrations sectorielles prioritaires à cette banque de données.

Toutefois, il demeure urgent et nécessaire de finaliser le projet de convention de cession des données de l'INS à des tiers afin de clarifier le cadre des droits et devoirs des parties impliquées.

CHAPITRE V : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES

Dans le cadre du dispositif statistique en cours de mise en place, la maîtrise des ressources humaines est un préalable à satisfaire. Par ailleurs, la mise en place imminente des organes de l'INS induit une réflexion sur un nouveau statut du personnel en charge de la production des statistiques officielles dans l'ensemble du Système National d'Information Statistique (SNIS).

C'est dans cette optique que l'INS a réalisé en août 2004 un recensement des statisticiens et démographes en activité dans les administrations publiques, parapubliques et le secteur privé.

L'objectif principal est de faire le point de la situation et d'évaluer le potentiel en personnel qualifié dans le domaine de la statistique officielle au Cameroun, en terme de qualité et de quantité. Cette opération permettra par ailleurs de mener des réflexions quant à une allocation optimale de ce personnel dans les administrations publiques et parapubliques en tenant compte du niveau des effectifs et du renforcement permanent des capacités de l'appareil statistique national.

Les ressources à recenser sont constituées de tous les statisticiens et démographes formés dans les différentes écoles et qui sont en activité au Cameroun dans le secteur public ou privé. Ont également été pris en compte, les personnels non statisticiens exerçant dans les structures en charge de la production statistique (INS et différents services statistiques des administrations publiques ou privées). Cette étude a été réalisée grâce à l'appui financier de l'African Capacity Building Foundation (ACBF), à travers le projet CAMERCAP.

Selon les résultats obtenus et une certitude de n'avoir pas couvert l'exhaustivité des personnels lors du passage, on peut estimer à environ 600 personnes l'ensemble des ressources humaines employés dans le Système National d'Information Statistique du Cameroun.

Tableau : Répartition des ressources humaines du SNIS suivant le sexe et la qualification

Sexe	Diplômées en statistique ou démographie		Ensemble de ressources humaines du SNIS	
	Effectif	Fréquence (%)	Effectif	Fréquence (%)
Féminin	45	11,7	79	14,8
Masculin	340	88,3	456	85,2
Total	385	100,0	535	100,0

Source : Recensement des statisticiens et démographes 2004

Pour l'ensemble des ressources humaines du SNIS, l'analyse selon l'âge révèle les résultats suivants :

- ◆ Les âges extrêmes observés sont 23 ans (minimum) et 60 ans (maximum) ; la moyenne d'âge est de 41 ans ; environ 18% du personnel du SNIS ont moins de 30 ans ; 37% ont entre 30 et 44 ans et 45% ont 45 ans ou plus.

- ◆ À l'horizon 2015 (qui est adopté dans le cadre des OMD), en s'en tenant qu'à la limite d'âge de 55 ans, 241 personnes (soit 45% du total) auront au moins 55 ans et par conséquent près de la moitié des ressources humaines actuelles sortiront du SNIS.

En 2004, 79 femmes ont été recensées parmi les ressources humaines du SNIS. Ce qui représente une proportion de 15%. La moyenne d'âge des femmes est de 42 ans (avec un écart-type de 8 ans).

L'ensemble des ressources humaines du SNIS camerounais a été réparti suivant la catégorie professionnelle: les Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE), les Démographes, les Ingénieurs des Travaux Statistiques¹ (ITS), les Techniciens Supérieurs de la Statistique² (TSS), les Agents Techniques de la Statistique (ATS) et les autres ressources du SNIS non citées ailleurs.

Dans le SNIS camerounais, 72% des personnels sont dotés d'un diplôme en statistique ou en démographie et parmi les 28% restant, certains ont acquis des compétences remarquables dans le domaine à force de pratiquer, l'adaptation étant plus ou moins facile pour les personnes ayant suivi certaines formations de base telles que les mathématiques, les sciences économiques ou la sociologie.

Parmi les personnels du SNIS dotés d'un diplôme en statistique ou en démographie, les femmes représentent à peine 12%.

Tableau : Répartition du Personnel du SNIS suivant le diplôme professionnel le plus élevé et le sexe

Personnel du SNIS		Sexe		Total	
		Masculin	Féminin	Effectif	%
Personnels statisticiens ou démographes	ISE	62	1	63	11,78
	Démographes	32	8	40	7,48
	Ingénieurs des Travaux Statistiques	128	10	138	25,79
	Techniciens Supérieurs de la Statistique	108	11	119	22,24
	Agents Techniques de la Statistique	16	4	20	3,74
	Autres diplômes en statistique ou en démographie	3	2	5	0,93
	Total	349	36	385	71,96
Personnel non statisticien et non démographe		107	43	150	28,04
Total		456	79	535	100,00

Source : Recensement des statisticiens et démographes 2004

Parmi les Ingénieurs des Travaux Statistiques, qui sont les plus nombreux dans le SNIS, près de 2 cadres sur 5 (38,41%) n'ont pas encore accumulé une expérience de 5 ans.

La moitié du personnel recensé est employé par l'INS et le BUCREP qui sont les principales structures chargées de la production statistique. Ces deux structures se singularisent aussi par de faibles effectifs

¹ Y compris les Ingénieurs Principaux des Travaux Statistiques (IPTs).

² Font aussi partie de cette catégorie, les dénominations : Techniciens de la Statistique et Adjoints Techniques de la Statistique.

en personnels non statisticiens et non démographes. Une interprétation possible de cette situation serait que les statisticiens/démographes s'adaptent à d'autres tâches telles que l'informatique, la documentation pour lesquelles ils n'ont pas été formés.

En 2004, les personnels du SNIS non statisticiens et non démographes sont inégalement répartis dans les administrations publiques. La plupart d'entre eux, soit les deux tiers, sont dans cinq ministères à savoir le MINAGRI, le MINEDUC, le MINEPAT, le MINFIB et le MINSANTE. Il est important de souligner que le MINAGRI détient jusqu'à un cinquième de l'effectif total de ce type de personnel.

Les services centraux recrutent près de la moitié du personnel qualifié du SNIS. Ceci soulève le problème de la collecte de l'information statistique au niveau des services extérieurs, dans la mesure où ils seraient faiblement dotés en ressources humaines qualifiées. Les services extérieurs, qui ne sont pas déjà assez dotés en cadres moyens et agents d'exécution, ont personnel statisticien/démographe (cadres supérieurs) ayant une forte ancienneté (92% ont plus de 10 ans d'ancienneté). Par ailleurs, alors que beaucoup de données statistiques sont recueillies dans le secteur privé, on remarque avec désolation qu'il emploie très peu de statisticiens/démographes.

D'une manière globale, les personnels statisticiens (cadres moyens) sont pour leur majorité (70%) au-dessus de 10 années d'ancienneté, mais l'administration publique en particulier ne regorge que les plus anciens de ce type de cadres. Les organismes publics et parapublics sont les seules structures dont les effectifs en personnels statisticiens cadres moyens sont relativement jeunes (53% ont moins de 10 ans d'ancienneté).

L'optimisation du rendement du SNIS passe donc inéluctablement par la redynamisation ou le renforcement des ressources humaines et matérielles. Une attention particulière doit être accordée à la formation d'un grand nombre d'agents afin de permettre aux cadres de s'occuper des activités de conception.

Le deuxième aspect de l'évaluation des besoins en termes de ressources humaines qui a exploité les opinions des principaux responsables des structures enquêtées estime à plus de 85% les besoins en personnel dans le Système national de l'information statistique. Cela montre que ces responsables sont effectivement conscients du besoin de renforcement des capacités du personnel du SNIS. On remarque en outre que le besoin en personnel se fait beaucoup plus sentir au niveau des agents d'exécution. Cela est dû au gel des recrutements des agents d'exécution depuis le début des années de crise.

Le problème de logistique se pose avec acuité dans le SNIS. On note par exemple une insuffisance des véhicules de service. Le besoin en ligne téléphonique est aussi remarquable alors que le réseau

téléphonique est nécessaire pour la connexion à la toile qui facilite les recherches et l'acquisition des informations utiles.

En conclusion, le recensement du personnel statisticien et démographe en activité au Cameroun nous a permis de faire une évaluation quantitative et qualitative du Système national d'information statistique. Il a permis de disposer d'un ensemble d'indicateurs pertinents permettant de faire le point de la situation en 2004 à travers l'évaluation du potentiel en personnel qualifié ou non dans le domaine de la statistique officielle au Cameroun.

Cette opération a également permis de mettre à la disposition du SNIS une base de données organisée sous forme de répertoire de l'ensemble du personnel du SNIS par type de structures et par promotion. Cette base qui est disponible à l'INS et qui peut être consultée à tout moment, devrait être actualisée et mise à jour chaque année afin de mieux suivre les ressources du système.

CHAPITRE VI : PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ET PLAN D' ACTIONS

6.1 Au niveau technique :

Le statisticien ou le décideur ne dispose sur la population que des données du recensement de la population de 1987 et d'estimations aujourd'hui contestables. L'ensemble des statistiques démographiques et sociales souffrent de cet état de fait ainsi que toutes les enquêtes réalisées dont les bases de sondage reposent sur ce RGPH très ancien.

- ☞ *Le troisième recensement général de la population et de l'habitat doit être réalisé dans les meilleurs délais, au plus tard au cours de l'année 2005. Une évaluation technique de la préparation de ce RGPH semble nécessaire afin d'en assurer un déroulement satisfaisant.*

Dans un pays où le facteur le plus abondant est le travail, et où le principal objectif de la politique économique est la réduction de la pauvreté, alors même que l'immense majorité des pauvres tirent leurs revenus du travail, aucun dispositif pérenne de suivi de l'emploi et du secteur informel n'est intégré dans le système national d'informations statistiques.

- ☞ *Un dispositif pérenne de suivi de l'emploi et du secteur informel doit être mis en place par la réalisation régulière d'enquêtes nationales de type 1-2, avec des financements sécurisés.*

Les données structurelles sur le secteur productif au Cameroun datent de plus de 20 ans. Le dernier recensement de l'agriculture et le dernier recensement industriel datent de 1984 et d'importants changements structurels sont intervenus depuis dans l'économie camerounaise.

- ☞ *Dans le cadre d'un programme statistique minimum, une enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture et un recensement des entreprises et établissements du secteur formel doivent être exécutés dans les trois prochaines années.*

Les enquêtes de type MICS et EDS fournissent des informations importantes dans les domaines sociaux et sanitaires. Elles ont déjà été menées avec succès au Cameroun et permettent de bien mesurer l'évolution de nombreux indicateurs.

- ☞ *Les enquêtes de type MICS et EDS doivent être reconduites régulièrement, comme dans la plupart des pays africains, afin d'assurer la production permanente d'indicateurs dans les domaines « Pauvreté et inégalités sociales » et « Santé et nutrition ».*

D'une manière générale, on doit constater que le dispositif statistique des ministères sectoriels est sinistré. La production statistique est faible sinon insignifiante. Les causes sont multiples : insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières, manque de motivation des personnels, etc. La fiabilité des rares statistiques administratives produites est sujette à caution principalement en raison d'un manque d'exhaustivité des données. Les longs délais de production et la diffusion limitée ou nulle font que ces statistiques sont peu utilisables pour un suivi permanent de la lutte contre la pauvreté.

- ☞ *Dans les domaines de l'éducation et de la santé, les cartes sanitaires et scolaires produites récemment par des bureaux d'études doivent faire l'objet d'une évaluation externe. A l'issue de cette évaluation, la priorité doit être l'appropriation de ces travaux de statistiques publiques par les services statistiques concernés considérablement renforcés afin d'assurer une production pérenne des statistiques scolaires et sanitaires.*
- ☞ *Un programme de renforcement des capacités statistiques sectorielles est indispensable pour la production d'indicateurs de résultats et d'impact fiables et à temps pour le suivi du DSRP.*

De nombreux indicateurs pour le suivi du DSRP avaient été définis par les administrations camerounaises mais leur disponibilité passée et leur opérationnalité future avaient été peu prises en compte. Le point réalisé sur les capacités statistiques sectorielles actuelles fait craindre la non disponibilité des indicateurs de résultats et d'impact provenant des statistiques administratives à court terme.

- ☞ *Le choix des indicateurs de résultats et d'impact doit reposer non seulement sur la pertinence de ces indicateurs par rapport aux objectifs poursuivis mais aussi sur leur opérationnalité statistique.*

La production des indicateurs de mobilisation des ressources et de leur utilisation doit être une partie intégrante des programmes et projets sectoriels : les moyens (humains, matériels et financiers) doivent être inclus dans le coût des programmes. La production de ces indicateurs devrait être plus aisée que celle des indicateurs de résultats et d'impact par les Ministères sectoriels.

- ☞ *Les indicateurs de résultats et d'impact issus d'opérations statistiques ponctuelles (enquêtes) doivent être privilégiés à court terme en raison de leur fiabilité et de leur production assurée par rapport aux indicateurs issus des statistiques administratives. Le suivi annuel du DSRP devra cependant, dans les meilleurs délais, être assuré en grande partie par des indicateurs issus des statistiques administratives.*

6.2 Au niveau institutionnel :

La Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale a été transformée en 2001 en un Institut National de la Statistique, établissement public à caractère administratif, mais la non mise en place du nouveau statut depuis plus de trois ans pénalise le déroulement des activités en particulier aux niveaux de la coordination statistique et de la gestion du personnel.

- ☞ *Le nouveau statut de l'INS doit être mis en place dans les meilleurs délais.*

La production statistique actuelle de l'INS ne couvre pas l'ensemble des besoins des utilisateurs et la diffusion est encore restreinte alors que la production des services statistiques sectoriels est faible voire insignifiante. Par ailleurs, en dehors d'une réunion annuelle d'une journée du Conseil National Statistique (CNS), la collaboration entre l'INS et les services statistiques sectoriel est limitée.

Le personnel de l'INS doit être renforcé, à la fois pour satisfaire les besoins internes et pour disposer de cadres pouvant être prêtés aux administrations. L'embauche de cadres B ou C doit être accentuée, pour permettre aux cadres A de se consacrer à des tâches de conception et d'encadrement. La mise en place du nouveau statut de l'INS lui permettra de se comporter vis à vis des administrations productrices de statistiques comme un conseiller et un prestataire de services, mettant à disposition du personnel d'encadrement et assurant une garantie de qualité de la production.

- ☞ *L'INS doit privilégier à court terme :*
 - *la diffusion de l'information par l'intermédiaire de son site Internet ;*
 - *la formation continue du personnel de l'INS et des services statistiques ministériels, en particulier dans le domaine informatique ;*
 - *la circulation de l'information au sein du système statistique public sur les projets, sur les méthodes, sur la vie de l'Institut et plus généralement du dispositif statistique national.*

Le financement actuel des activités statistiques permanentes, en particulier la production statistique des ministères sectoriels, est du ressort des autorités camerounaises et il s'avère notoirement insuffisant actuellement. De plus, on constate une pénurie quasi générale de personnel statisticien dans l'ensemble des Ministères sectoriels.

- ☞ *Chaque ministère doit être doté à terme d'un service statistique avec des objectifs de production clairement définis et des ressources humaines, techniques et financières pour les atteindre. Une assistance technique aux ministères sectoriels peut s'avérer nécessaire de la part de l'INS ou de bureaux d'études, mais avec pour objectif prioritaire l'appropriation des travaux dans les meilleurs délais par les services techniques concernés.*
- ☞ *Les partenaires au développement du Cameroun doivent poursuivre leur soutien au financement des activités statistiques lourdes (enquêtes à couverture nationale telles que ECAM, EDS, MICS, enquêtes 1-2, etc.), principales sources de données pour le calcul des indicateurs indispensables au suivi des politiques menées de lutte contre la pauvreté.*

ANNEXES

- Annexe 1 : Plan d'actions pour la mise en place du Dispositif statistique de suivi/évaluation du DSRP et des OMD
- Annexe 2 : Coûts et financement du dispositif
- Annexe 3 : Calendrier et estimation des coûts des opérations statistiques prioritaires à réaliser dans le cadre du suivi/évaluation du DSRP et des OMD
- Annexe 4 : Proposition de liste des indicateurs de résultats et d'impacts du DSRP à court terme
- Annexe 5: Définitions des indicateurs proposés
- Annexe 6: Valeurs des indicateurs proposés pour les dernières années
- Annexe 7: Les indicateurs des OMD et le dispositif statistique de suivi des DSRP
- Annexe 8 : Principales structures en charge des statistiques avec leurs ressources humaines et matérielles et leur production statistique
- Annexe 9 : Liste des publications de l'INS
- Annexe 10 : Liste des enquêtes à couverture nationale réalisées depuis 1975
- Annexe 11 : Les opérations statistiques pour le dispositif statistique du suivi du DSRP
- Annexe 12: Estimations des budgets des opérations statistiques programmées (1) et mode de financement des opérations statistiques passées
- Annexe 13 : Bibliographie

ANNEXE 1 : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF STATISTIQUE DE SUIVI/EVALUATION DU DSRP ET DES OMD

N°	Domaines	Objectifs	Mesure à prendre	Résultats attendus	Etat de mise en œuvre	Adm. responsable
1	CADRE INSTITUTIONNEL	Renforcement de la coordination statistique et de la gestion des ressources humaines de l'INS	Mettre en place dans les meilleurs délais le nouveau statut de l'INS.	Organes de gestion de l'INS mis en place (Conseil d'Administration & Direction Générale)	En attente	Secrétariat Général /PRC
				Délégations provinciales de l'INS mises en place	En attente	Conseil d'Administration /INS Direction Générale /INS
			Renforcer la gestion des ressources humaines de l'INS	Statut du personnel adopté et mis en application Organigramme adopté et mis en oeuvre.	Réflexions en cours	Conseil d'Administration /INS Direction Générale /INS
			Recruter les cadres moyens d'appui technique (catégories B et C).	Les cadres moyens sont recrutés et affectés	Réflexions en cours	MINFOPRA, MINPLAPDAT, Conseil d'Administration /INS Direction Générale /INS
		Renforcer les capacités des services statistiques sectoriels.	Assurer la formation continue du personnel de l'INS et des services statistiques ministériels, en particulier dans le domaine informatique ;	Personnel bien formé aux nouvelles technologies et méthodologies	En cours	Conseil d'Administration /INS Direction Générale /INS Ministères sectoriels
			Doter chaque ministère d'un service statistique avec des objectifs de production clairement définis et des ressources humaines, techniques et financières adéquates	Service créé, équipé et fonctionnel dans chaque structure	En cours	Services du Premier Ministre Secrétariat PRA / MINFOPRA Direction Générale /INS
		Assurer un meilleur fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS)	Doter l'INS des moyens suffisants pour organiser chaque année au moins une session du CNS et pour faire fonctionner les commissions de travail mises en place par le CNS	CNS doté des moyens suffisants pour tenir régulièrement une session annuelle et fonctionnement normal des commissions mises en place.	En attente	Conseil d'Administration /INS

1	CADRE INSTITUTIONNEL	Renforcer l'INS dans ses missions de contrôle de qualité, de centralisation et de conservation des données.	Veiller à l'application de la loi statistique et de son décret d'application notamment en ce qui concerne le visa statistique	Application effective du visa statistique,	En attente	Conseil d'Administration /INS
			Doter l'INS des moyens adéquats pour la centralisation et la conservation des fichiers des données.	Moyens de centralisation et de conservation mis en place		
		Assurer le financement de la mise en œuvre du dispositif statistique de suivi/évaluation du DSRP et des OMD	- Organiser une réunion des bailleurs de fonds de la statistique. - Prévoir davantage de financements dans le budget de l'Etat pour le financement des opérations statistiques.	Réunion des bailleurs de fonds de la statistique tenue Plan de financement validé et adopté	A programmer	MINEFI MINPLAPDAT INS
2	SECTEUR REEL	Disposer des données structurelles sur les secteurs productifs	Réaliser une enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture,	Données disponibles	Financement à boucler	MINADER et INS
			Réaliser un recensement des entreprises et établissements du secteur formel,	Résultats disponibles	Financement à boucler	INS FNE
			Réaliser une enquête sur le secteur informel et sa contribution à l'économie (enquête 1-2).	Données disponibles	En cours	INS
			Réaliser une étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie,	Résultats de l'étude disponibles	Financement à boucler	INS MINFOF
		Assurer le suivi de l'inflation au niveau national	Garantir la collecte régulière des prix tous les mois	Indice(s) mensuels de prix disponible(s)	En cours	INS
		Mettre à la disposition de la communauté nationale et internationale des données sur les agrégats macroéconomiques	Assurer la production régulière des comptes de la nation selon le SCN 93	Tableaux de synthèse et données de structure de l'économie disponibles	En cours	INS
3	FINANCES PUBLIQUES	Assurer la disponibilité des statistiques des finances publiques	Assurer la production régulière des statistiques des finances publiques	TABOR, TOFE, Balance des comptes du Trésor et comptes des organismes publics et des collectivités publiques décentralisées disponibles.	En cours	MINEFI (DGT/DGI/DGD/DGB/DAE /SIGIPES/Ordre des Experts comptables) et DG/CAA, organismes étatiques, MINATD

4	SECTEUR EXTERIEUR	Assurer la disponibilité des statistiques du commerce extérieur	Elaborer régulièrement les statistiques du commerce extérieur	Données du commerce extérieur disponibles	En cours	MINEFI /DG Douanes INS CTBC
		Rendre la balance des paiements disponibles	Accélérer les travaux de modernisation de l'élaboration de la Balance des paiements	Balance des paiements à jour et disponible	En cours	MINEFI et BEAC
5	SECTEUR MONETAIRE ET FINANCIER	Disposer des statistiques du secteur monétaire et financier.	Assurer la production des statistiques du secteur monétaire	Statistiques monétaires financières disponibles	En cours	Direction Nationale de la BEAC
6	SECTEUR SOCIOECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE	Disposer des données récentes sur la population devant servir de base de sondage à toutes les grandes opérations statistiques et à la revue de la politique nationale de population	Réaliser avant fin 2005 le troisième recensement général de la population et de l'habitat (3 ^{ème} RGPH).	Données du 3 ^{ème} RGPH disponibles	Travaux préparatoires en cours d'achèvement	Conseil National, Comité Technique et Coordination nationale (BUCREP)
		Mettre en place un dispositif pérenne de suivi de l'emploi.	Réaliser régulièrement des enquêtes nationales de type 1-2, avec des financements sécurisés.	Données sur l'emploi disponibles	La 1 ^{ère} enquête sur l'emploi et le secteur informel est en cours de réalisation	- INS - FNE - Ministère chargé de l'emploi et - Observatoire National sur l'Emploi et la formation Professionnelle (ONEFOP)
		Disposer des informations régulières et de bonne qualité sur la pauvreté et les conditions de vie des populations.	Reprendre à périodicité convenable les enquêtes de type ECAM, MICS et EDS	indicateurs de suivi / évaluation de la pauvreté, des conditions de vie des populations, de la santé et de l'éducation, etc. disponibles à temps	A consolider	Conseil d'Administration /INS Direction Générale /INS
		Assurer la qualité du dispositif statistique des ministères sectoriels prioritaires	Produire à périodicité régulière (tous les 02 ans) la carte sanitaire et la carte scolaire	Le transfert des compétence aux services sectoriels concernés est acquis pour une production pérenne des statistiques dans ces administrations	Proposition à valider	CNS & ministères sectoriels

6		Veiller à la disponibilité des indicateurs des moyens et de résultats provenant des statistiques administratives	Renforcer les capacités des services statistiques des administrations concernées (Ministères et autres).	Le suivi annuel du DSRP et des OMD assuré en grande partie par des indicateurs issus des statistiques Administratives disponibles.	En cours	Ministères sectoriels et organismes étatiques concernés.
7	INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES S DE BASE	Disposer des indicateurs d'accessibilité et de qualités des services publics de base	Assurer la production des statistiques sur les infrastructures de communications (routes, ponts, postes, télécom, les TIC, etc), sur l'énergie, le transport, etc.	Statistiques disponibles	En cours	INS Ministères sectoriels et entreprises concernées (AES-SONEL, SNEC, etc.)
8	GOUVERNANCE ET ETAT DE DROIT	Améliorer la transparence dans la gestion des affaires publiques	Assurer la production des statistiques judiciaires et carcérales,	Statistiques disponibles	En cours	MINEFI/ CTS INS Ministères sectoriels
			Produire les statistiques sur le personnel			
			Assurer la production des informations sur le travail des enfants, etc.			
		Produire l'indice de perception de la gouvernance (par sondage)	Indice disponible	À programmer	INS	
		Garantir la traçabilité et la qualité de la dépense publique	Poursuivre les enquêtes budget tracking et « beneficiary assesment » des services publics	Résultats d'étude disponibles et matrices d'action mises en œuvre	A poursuivre	MINEFI/ CTS INS Ministères sectoriels
9	PUBLICATION ET DIFFUSION	Améliorer la diffusion de l'information statistique	Privilégier la diffusion de l'information par l'intermédiaire du site Internet de l'INS	Site Internet de l'INS fonctionnel	En cours	INS
		Assurer la publication régulière des documents statistiques de référence	Veiller à la compilation régulière des statistiques de sources administratives pour la production des annuaires statistiques.	Annuaire statistiques sectoriels et national régulièrement publiés	En cours	Ministères sectoriels INS

ANNEXE 2 : COÛTS ET FINANCEMENT DU DISPOSITIF

Objectif	Opérations	2005	2006	2007	2008	Estimation globale des coûts (milliers FCFA)	Autres partenaires associés	Résultats attendus
1. Assurer une meilleure gestion des ressources humaines dans le cadre de la mise en place de l'INS	1.0. Elaboration d'un nouveau statut du personnel et de l'organigramme de l'INS - mission d'étude - consultant					30 000	ACBF (\$ 45 000)	Statut du personnel disponible & Association créée
2. Renforcer les capacités de coordination du système national d'information statistique	2.1. Elaboration de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)					260 000	ACBF (\$ 50 000) BM (Trust Fun en cours de requête) BAD	SNDS élaboré et adopté
	2.2. Atelier sur le système général de diffusion des données (méthodologie et rédaction des métadonnées du SGDD)					32 000	ACBF (\$ 30 000) FMI / AFRISTAT : appui technique pour \$ 20 000	métadonnées mises à jour et publiées
3. Renforcement des capacités statistiques des administrations sectorielles	3.1. Appui à l'amélioration des statistiques administratives par un projet pilote de renforcement des statistiques judiciaires et pénitentiaires (MINJUSTICE)					120 000	ACBF (\$ 40 000) BM UE PNUD	Système d'information des statistiques judiciaires et pénitentiaires mis en place
	3.2. Formation du personnel et équipements en informatique des 10 antennes régionales de l'INS					60 000	ACBF (\$ 80 000) SCAC France	Antennes régionales équipées et personnel formé
4. Assurer le suivi/évaluation participatif de la mise en œuvre du DSRP et des OMD	4.1. Opérationnalisation du dispositif statistique dans le cadre de la SNDS					Voir SNDS	UE BM ACBF Autres	CDMT de la statistique élaboré et validé
	4.2. Participation au programme sous régional d'appui au suivi des DSRP et des OMD dans les pays francophones au sud du Sahara					//	AFRISTAT /DAES-NU /PNUD	Rapports de suivi évaluation périodiques diffusés pour la comparabilité
	4.2. Participation au programme pilote sous régional de mise en place des outils de suivi évaluation des DSRP et des OMD (base données régionales IDF)					//	IDF- Banque Mondiale	Base de données fédérative opérationnelle (Live DB)
5. Améliorer la diffusion de l'information statistique	5.0. Optimisation du site Internet et de l'intranet de l'INS					22 000	AFRISTAT (Appui technique et logistique acquis) ACBF 1 (\$ 100 000 acquis) ACBF 2 (\$ 10 000) PNUD	Site Internet et intranet fonctionnels

*ANNEXE 3 : CALENDRIER ET ESTIMATION DES COÛTS DES OPERATIONS STATISTIQUES PRIORITAIRES A REALISER DANS LE CADRE
DU SUIVI/EVALUATION DU DSRP ET DES OMD*

Opérations	2005	2006	2007	2008	Niveau de financement	Agence d'exécution	Estimation globale des coûts (millions de F CFA)	Partenaires associés à l'Etat du Cameroun
3 ^{ème} Recensement général de la population et de l'habitat (3 ^{ème} RGPH)					Bouclé	BUCREP	PM	PM
3 ^{ème} Enquête Camerounaise Auprès des Ménages					Non bouclé	INS	1200	ACBF (\$ 100 000) UE (E 700 000) BM
2 ^{ème} Enquête MICS					Non bouclé	INS	200	UE UNICEF
1 ^{er} et 2 ^{ème} Enquêtes 1-2 (emploi, secteur informel, éducation, gouvernance)					En cours	INS	1500	France BM ACBF (\$ 43 000) UE (E 550 000)
Enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture					En cours de constitution	MINADER/ INS	1200	FAO ACBF (\$ 20 000) UE (E 550 000)
Recensement des entreprises et des établissements					Non bouclé	INS	455,0	ACBF (\$ 80 000) UE (310 000)
Actualisation de l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale					En cours de constitution		120, 0	ACBF UE
Carte de pauvreté au Cameroun					En cours de constitution	INS	270,0	UE (E 290 000) ACBF (\$ 22 000)

**ANNEXE 4 : PROPOSITION DE LISTE DES INDICATEURS DE RESULTATS ET D'IMPACTS
DU DSRP**

Indicateurs	Origine des données	Service responsable	Périodicité	Niveau de désagrégation
Macroéconomie				
1. Taux de croissance réel	Comptes Nationaux	INS	Année	National
2. Taux d'inflation	Relevés de prix	INS	Mois / Année	National, cinq villes
3. Taux de couverture balance commerciale	Relevés administratifs	INS	Année	National
4. Encours de la dette (fin de période)	Relevés administratifs	CAA	Année	National
5. Encours de la dette extérieure (% du PIB)	Relevés administratifs	CAA	Année	National
6. Service effectif de la dette (% du PIB)	Relevés administratifs	CAA	Année	National
7. Service de la dette / exportations	Relevés administratifs	CAA	Année	National
8. Indice de la production industrielle	Enquêtes entreprises	INS	3 mois / Année	National,
9. Taux d'investissement	Comptes Nationaux	INS	Année	National
10. Pression fiscale	Comptes Nationaux	INS	Année	National
Pauvreté et inégalités sociales				
11. Incidence de la pauvreté (%)	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
12. Profondeur de la pauvreté	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
13. Sévérité de la pauvreté	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
14. Indice de Gini	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
15. Ratio G5 / G1	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
16. Proportion de la population disposant de moins d'un dollar PPA par jour	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
17. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté]	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
18. Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
19. Proportion des ménages propriétaires	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
20. Nombre d'assurés sociaux hors personnel de l'administration	Relevés administratifs	CNPS	Année	10 Provinces

Indicateurs	Origine des données	Service responsable	Périodicité	Niveau de désagrégation
Education				
21. Taux net de scolarisation au primaire	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
22. Taux brut de scolarisation au primaire	Relevés administratifs	Carte scolaire MINEDUB	Année	10 Provinces
23. Taux d'accès au primaire	Relevés administratifs	Carte scolaire MINEDUB	Année	10 Provinces
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
24. Taux d'achèvement au primaire	Relevés administratifs	Carte scolaire MINEDUB	Année	Provinces
25. Taux de redoublement au primaire	Relevés administratifs	Carte scolaire MINEDUB	Année	Arrondissements
26. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Relevés administratifs	Carte scolaire MINEDUB	Année	Arrondissements
27. Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	Relevés administratifs	Carte scolaire MINESEC	Année	Arrondissements
28. Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur	Relevés administratifs	MINESUP	Année	10 Provinces
29. Ratio élève maître enseignement primaire	Relevés administratifs	Carte scolaire MINEDUB	Année	Arrondissements
30. Ratio élève classe enseignement primaire	Relevés administratifs	Carte scolaire MINEDUB	Année	Arrondissements
31. Taux d'alphabétisation	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)
Emplois et revenus				
32. Taux de chômage	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
33. Taux d'activité	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
34. Taux d'informalité	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
35. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
36. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	Relevés administratifs	INS	Année	Nationale

Indicateurs	Origine des données	Service responsable	Périodicité	Niveau de désagrégation
Santé et nutrition				
37. Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)
	Relevés administratifs	MINSANTE/ PEV	Année	Provinces
38. Proportion d'accouchements assistés par un personnel médical qualifié	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)
39. Rapport de mortalité maternelle	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)
40. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)
41. Taux de mortalité infantile (°/00)	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)
42. Taux de mortalité juvénile	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions, (urbain, rural)
43. Taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les populations sexuellement actives	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
44. Taux d'utilisation de la contraception	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urb. / rur.)
45. Taux de prévalence du paludisme dans les groupes cibles (enfants de 0 à 5 ans)	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
46. Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urb. / rur.)
47. Proportion d'enfants souffrant d'émaciation	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urb. / rur.)
48. Proportion d'enfants souffrant de malnutrition	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urb. / rur.)
49. Proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urb. / rur.)

Indicateurs	Origine des données	Service responsable	Périodicité	Niveau de désagrégation
Eau et environnement				
50. Taux d'accès à l'eau potable	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)
51. Proportion de la population utilisant des combustibles solides	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)
52. Proportion des ménages ayant accès à l'électricité	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)
Technologies de l'information et de la communication				
53. Nombre d'abonnés au téléphone fixe	Relevés administratifs	MINIPOSTEL	Année	10 Provinces
54. Nombre d'abonnés au téléphone portable	Relevés administratifs	MINIPOSTEL	Année	10 Provinces
55. Nombre d'ordinateurs pour 1.000 ménages	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
56. % de ménages disposant d'un poste radio	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)
57. % de ménages disposant d'un poste TV	RGPH	INS	10 ans	Arrondissements
	ECAM	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	Enquête 1-2	INS	2 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	EDS	INS	5 ans	10 Provinces (urbain, rural)
	MICS	INS	5 ans	4 régions (urbain, rural)

Indicateurs	Origine des données	Service responsable	Périodicité	Niveau de désagrégation
Infrastructures				
58. Taux de progression du réseau bitumé	Relevés administratifs	MINTP/DR	Année	National
59. Taux de progression du réseau intégrateur bitumé	Relevés administratifs	MINTP/DR	Année	National
60. Pourcentage du réseau routier prioritaire réhabilité	Relevés administratifs	MINTP/DR	Année	National
61. Pourcentage du réseau routier prioritaire entretenu	Relevés administratifs	MINTP/DR	Année	National
Gouvernance, souveraineté et sécurité				
62. Taux de détention préventive	Banque de données carcérales	MINATD/DAPEN	Mois	National
63. % des affaires jugées sur les affaires enrôlées	Relevés administratifs	MINJUSTICE / CIS	Année	Provinces
64. % de mineurs dans la population carcérale	Banque de données carcérales	MINATD/DAPEN	Mois	National

ANNEXE 5: DEFINITIONS DES INDICATEURS PROPOSES

Indicateurs	Définitions
Macroéconomie	
Taux de croissance réel	Rapport entre la valeur réelle du PIB à l'année courante aux prix d'une année de base et la valeur du PIB l'année précédente aux prix de l'année de base.
Taux d'inflation	Taux moyen annuel d'accroissement des prix mesuré par le rapport de l'indice général des prix (IGP) de l'année courante à l'indice général des prix de l'année précédente.
Taux de couverture balance commerciale	Rapport entre la valeur des exportations commerciales et la valeur des importations commerciales de la
Encours de la dette (fin de période)	Montant total de la dette extérieure et de la dette intérieure
Encours de la dette extérieure / PIB	Rapport de la dette extérieure en fin d'année sur le PIB de l'année
Service de la dette / PIB	Montant qu'un pays doit verser annuellement à ses créanciers, constitué de l'amortissement (remboursement partiel du capital emprunté) et de l'intérêt, rapporté au PIB.
Service de la dette / exportations	Montant versé annuellement à ses créanciers (remboursement partiel du capital emprunté et de l'intérêt), rapporté aux exportations.
Indice de la production industrielle	Indice de Laspeyres de volume pondéré par la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de l'année de base
Taux d'investissement	Rapport de la formation brute de capital fixe sur le PIB
Pression fiscale	Rapport de l'ensemble des recettes fiscales sur le PIB
Pauvreté et inégalités sociales	
Incidence de la pauvreté (%)	Proportion d'individus disposant d'un revenu en dessous du seuil de pauvreté.
Profondeur de la pauvreté	Ecart relatif moyen entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des ménages pauvres.
Sévérité de la pauvreté	Moyenne des carrés des écarts entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des ménages pauvres
Indice de Gini	Mesure la distribution des revenus ou des dépenses des ménages par rapport à une distribution parfaitement égalitaire.
Ratio G5 / G1	Rapport entre les dépenses des 20% des ménages les plus riches et les dépenses des 20% des ménages les plus pauvres
Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour	Pourcentage de la population disposant de moins de \$1 par jour selon les prix internationaux de 1993, corrigé des parités de pouvoir d'achat).
Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté]	Ecart moyen exprimé en pourcentage du seuil de pauvreté inférieur à \$1 par jour en parité du pouvoir d'achat
Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	Proportion de la consommation nationale des 20 % des ménages les plus pauvres.
Proportion des ménages propriétaires	Rapport entre le nombre de ménages propriétaires de leur logement et le nombre total de ménages.
Nombre d'assurés sociaux hors personnel de l'administration	Nombre de personnes travaillant hors de l'administration assurées à la CNPS
Education	
Taux net de scolarisation au primaire	Rapport entre le nombre d'enfants ayant l'âge officiel d'entrée dans le primaire inscrits à l'école primaire et le nombre total des enfants du groupe d'âge officiel qui correspond à ce niveau d'enseignement.
Taux brut de scolarisation au primaire	Rapport entre le nombre d'élèves scolarisés dans le primaire (quel que soit leur âge) et la population du groupe d'âge officiel qui correspond à ce niveau d'enseignement.
Taux d'accès au primaire	Rapport entre le nombre de nouveaux entrants (non redoublants) en première année du primaire et la population ayant l'âge officiel d'entrée dans le primaire.

Indicateurs	Définitions
Education (suite)	
Taux d'achèvement au primaire	Pourcentage des élèves qui sont entrés en 1ère année du primaire et qui sont parvenus en 6ème année.
Taux de redoublement au primaire	Rapport entre le nombre d'élèves scolarisés dans le primaire qui faisaient la même classe au cours de l'année scolaire précédente et le nombre total d'élèves de l'année d'étude.
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	Rapport entre le nombre d'élèves filles inscrites au primaire et le nombre d'élèves garçons.
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	Rapport entre le nombre d'élèves filles inscrites au secondaire et le nombre d'élèves garçons.
Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur	Rapport entre le nombre d'élèves filles inscrites au supérieur et le nombre d'élèves garçons.
Ratio élève maître enseignement primaire	Rapport entre l'effectif des élèves et le nombre d'enseignants dans l'enseignement primaire.
Ratio élève classe enseignement primaire	Rapport entre l'effectif des élèves et le nombre de classes dans l'enseignement primaire.
Taux d'alphabétisation	Pourcentage de personnes qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.
Emplois et revenus	
Taux de chômage	Rapport entre le nombre de chômeurs (personnes qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, qui sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi) et la population active.
Taux d'activité	Rapport entre la population active et la population en âge de travailler.
Taux d'informalité	Rapport entre le nombre d'emplois dans le secteur informel et le nombre total d'emplois dans le secteur non agricole
Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	Rapport entre le nombre de femmes salariées dans le secteur non agricole et le nombre total de salariés dans le secteur non agricole
Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	Nombre de sièges tenus par des femmes exprimé en pourcentage de tous les sièges occupés.¶]
Santé et nutrition	
Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge	Rapport entre le nombre d'enfants d'une tranche d'âge donnée ayant été vaccinés et le nombre total d'enfants de la même tranche d'âge.
Proportion d'accouchements assistés par un personnel médical qualifié	Rapport entre le nombre de femmes âgées de 15-49 ans assistées pendant l'accouchement par du personnel de santé qualifié sur le nombre de femmes âgées de 15-49 ans qui ont une naissance survenue au cours de l'année.
Rapport de mortalité maternelle	Nombre de décès de mères pour 100 000 naissances vivantes, décès survenus pendant la grossesse, à l'accouchement ou après 42 jours (six semaines) des suites de l'accouchement au cours d'une période donnée.
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Probabilité de décès entre la naissance le cinquième anniversaire (calculée pour 1000 naissances vivantes).
Taux de mortalité infantile (°/100)	Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire (calculée pour 1000 naissances vivantes).
Taux de mortalité juvénile	Rapport entre le nombre d'enfants décédés après le premier anniversaire et avant l'âge de cinq ans pour 1 000 naissances au cours d'une période donnée.
Taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les populations sexuellement actives (15-49 ans)	Nombre de personnes infectées par le VIH/SIDA sur la population totale cible.

Indicateurs	Définitions
Santé et nutrition (suite)	
Taux d'utilisation de la contraception	Pourcentage de femmes âgées de 15–49 ans qui utilisent une méthode contraceptive
Taux de prévalence du paludisme dans les groupes cibles (enfants de 0 à 5 ans)	Nombre de cas de paludisme pour 100.000 personnes appartenant aux groupes cibles.
Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme	Pourcentage de la population ayant dormi sous une moustiquaire traitée
Proportion d'enfants souffrant d'émaciation	Nombre d'enfants de moins de cinq ans qui se situent en dessous de -2 écarts type (ET) de la médiane poids – pour - taille du standard NCHS/OMS (modéré et sévère); nombre qui se situent en dessous de -3 ET (sévere)
Proportion d'enfants souffrant de malnutrition	Nombre d'enfants de moins de cinq ans qui se situent en dessous de -2 écarts type (ET) de la médiane taille -pour-âge du standard NCHS/OMS (modéré et sévère); nombre qui se situent en dessous de -3 ET (sévere)
Proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale	Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont le poids corporel est inférieur de 2 écarts type (ET) au poids médian de la population de référence
Eau et environnement	
Taux d'accès à l'eau potable	Proportion de la population utilisant l'un quelconque des moyens suivants pour se procurer l'eau de boisson dont elle a besoin : eau sous conduite, robinet public, sondage dans le sol ou pompe, puits (protégé ou abrité) ou source couverte.
Proportion de la population utilisant des combustibles solides	Proportion de la population qui compte sur la biomasse (bois, charbon de bois, résidus de récolte) et charbon comme source primaire d'énergie domestique.¶]
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité	Rapport entre le nombre de ménages ayant accès à l'électricité et l'effectif total des ménages.
Technologies de l'information et de la communication	
Nombre d'abonnés au téléphone fixe	Nombre d'abonnés au téléphone fixe.
Nombre d'abonnés au téléphone portable	Nombre d'abonnés au téléphone portable.
Nombre d'ordinateurs pour 1000 ménages	Rapport entre le nombre d'ordinateurs détenus par les ménages et le nombre total de ménages.
% de ménages disposant d'un poste radio	Rapport entre le nombre de ménages disposant d'au moins un poste radio et le nombre total de ménages.
% de ménages disposant d'un poste TV	Rapport entre le nombre de ménages disposant d'au moins une radio et le nombre total de ménages.
Infrastructures	
Taux de progression du réseau bitumé	Rapport entre le linéaire bitumé au cours de l'année de référence et le linéaire total du réseau bitumé à la fin de l'année antérieure
Taux de progression du réseau intégrateur bitumé	Rapport entre le linéaire bitumé des axes intégrateurs au cours de l'année de référence et le linéaire total du réseau intégrateur
Pourcentage du réseau routier prioritaire réhabilité	Rapport entre le linéaire réhabilité au cours de l'année de référence et le linéaire total du réseau prioritaire la fin de l'année antérieure
Pourcentage du réseau routier prioritaire entretenu	Rapport entre le linéaire entretenu au cours de l'année de référence et le linéaire total du réseau prioritaire la fin de l'année antérieure
Gouvernance, souveraineté et sécurité	
Durée moyenne de la détention préventive	Moyenne des durées de la détention des prévenus en détention préventive
% des affaires jugées sur les affaires enrôlées	Rapport du nombre d'affaires jugées sur le nombre d'affaires enrôlées
% de mineurs dans la population carcérale	Rapport entre le nombre de personnes emprisonnées ou en détention mineures et le nombre total de personnes emprisonnées ou en détention

ANNEXE 6: VALEURS DES INDICATEURS PROPOSES POUR LES DERNIERES ANNEES

Indicateurs	Source	Unités	1991	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Macroéconomie												
Taux de croissance réel	(1)	%		7,0	4,2	5,5	4,6	4,3	4,7	4,8	4,2	4,4
Taux d'inflation	(1)	%		9,1	3,9	4,8	3,2	1,9	1,2	4,4	2,8	0,6
Taux de couverture balance commerciale	(1)	%		137,8	143,9	136,6	111,8	120,7	105,3	94,5	96,7	105,3
Encours de la dette	(2)	Milliards de FCFA		5 551,2	5 711,7	5 833,2	5 593,0	5 447,8	5 400,4	5 217,8	5 095,8	4 757,6
Encours de la dette extérieure (% du PIB)	(1), (2)	%		119,3	112,3	104,9	94,2	85,8	82,6	76,1	70,9	62,2
Service effectif de la dette (% du PIB)	(1), (2)	%		5,2	5,6	7,4	5,1	5,4	5,0	4,1	3,7	3,6
Service de la dette / exportations	(1), (2)	%		29,5	31,7	38,1	30,9	34,8	25,0	21,7	21,2	21,2
Indice de la production industrielle	(15)			104,5	106,7	117,2	119,2	126,1	127,1	136,0	130,8	135,8
Taux d'investissement	(1)	%		12,2	12,0	12,2	12,7	13,0	13,4	14,1	14,7	15,3
				1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	
Pression fiscale	(1)	%		10,7	10,4	11,4	11,7	12,0				
Pauvreté et inégalités sociales												
	Source	Unités		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Incidence de la pauvreté	(3)	%			53,3					40,2		
Profondeur de la pauvreté	(3)	%			36,6					35,3		
Sévérité de la pauvreté	(3)	%			17,3					17,4		
Indice de Gini	(3)				0,406					0,408		
Ratio G5 / G1	(3)				7,6					8,3		
Proportion de la population disposant de moins d'un dollar PPA par jour	(16)	%			32,5					17,1		
Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté]	(3)				19,5					14,2		
Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	(3)	%			8,6					9,0		
Proportion des ménages propriétaires	(3)	%								10,3		
							1998/99	1999/00	2000/01	2001/02		2003(p)
Nombre d'assurés sociaux hors personnel de l'administration	(4)						576 553	584 106	600 648	628 883		647 865

Education												
	Source	Unités		1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04
Taux net de scolarisation (6-12 ans)	(3)	%			73,3					74,1		
Taux brut de scolarisation au primaire	95 - 02 : (5) 03 : (7)	%		81,2	81,6	83,4	85,7	87,7	102,8	104,7	105,4	100,1
Taux d'accès au primaire	(6)	%							68%			
	95 - 01 : (5) 02 - 03 : (7)	%		79,4			83,5	79,8	122,9	97,7	93,7	95,6
Taux d'achèvement du primaire	95 - 02 : (5) 03 : (7)	%		49,0			53,0	51,4	52,6	60,3	60,0	56,8
Taux de redoublement du primaire	95 - 98 : (5) 99 - 03 : (7)	%		25,0		27,5	27,3	26,7	24,5	25,9	25,8	25,3
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	(3)	%			84,0					83,0		
	(7)	%			86,0	85,9	84,7	84,3	85,7	84,2	84,1	84,2
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire (a)	(7)	%			79,3	77,1	81,9	81,5	81,0		80,9	87,5
Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur	(8)	%					56,6	57,3	57,5	61,4	62,3	
Ratio élève maître primaire	(7)				50,4	50,9	52,3	53,1	62,7		57,1	52,6
Ratio élève classe primaire	(7)				43,3	45,2	48,8	78,9	52,1		48,8	51,4
Taux d'alphabétisation	(3)	%			61,5					67,9		
	(9)	%					H : 79 F : 65					
	(6)	%							66			
Emplois et revenus												
	Source	Unités		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Taux de chômage	(3)	%			8,5					7,9		
Taux d'activité	(3)	%			69,4					71,9		
Taux d'informalité		%										
Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	(3)	%			4,8					7,8		
Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	(10)	%		12,8	12,8	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	10,6	10,6

Santé et nutrition															
		Source	Unités	1991	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	
Taux de couverture vaccinale (PEV : 0-11 mois Enquêtes : 12-23 mois)	BCG	(11)	%				53	63	66	69	65	75,7	84,0		
		(9)	%					74,8						85,7	
		(6)	%								77,7				
	DTC3	(10)	%				43	48	48	52	43	63,5	72,6		
		(9)	%					50,5							65,4
		(6)	%								44,7				
	Polio 3	(10)	%				47	48	48	52	45	62,9	73,6		
		(9)	%					47,1							67,4
		(6)	%								49,5				
	Rougeole	(10)	%				43	47	46	48	46	53,4	58,4		
		(9)	%					54,2							
		(6)	%								61,6				64,8
Toutes vaccinations	(9)	%					35,8								
	(6)	%								36,3				48,2	
Proportion d'accouchements assistés par un personnel médical qualifié	(9)	%	63,8					58,2							
	(6)	%								60					
	(3)	%									64				
Rapport de mortalité maternelle	(9)	pour 100 000					430								
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	(9)	°/00	126,3					150,7						142	
	(6)	°/00								149					
Taux de mortalité infantile	(9)	°/00	65,0					77						74	
	(6)	°/00								76					

Santé et nutrition (suite)													
	Source	Unités	1991	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Taux de mortalité juvénile	(9)	°/00	65,6				79,9						74
	(6)	°/00							79				
Taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les populations sexuellement actives	(9)	%											5,5
Taux d'utilisation de la contraception moderne	(9)	%					7,1						12,5
	(6)	%							6,2				
Taux de prévalence du paludisme dans les groupes cibles (enfants de 0 à 5 ans)	(9)	%					30,1						
	(6)	%							24,8				
Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme													
Proportion d'enfants souffrant d'émaciation	(3)	%			7,1					6,4			
	(9)	%	3				6,0						5,0
Proportion d'enfants souffrant de malnutrition	(3)	%			30,3					42,1			
	(9)	%	24,4				29,3						31,7
Proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale	(3)	%			29,5					19,0			
	(9)	%	13,6				22,2						18,1
Eau et environnement													
	Source	Unités		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Taux d'accès à l'eau potable	(3)	%			44,2					50,5			
	(9)	%					45						
	(6)	%								51,7			
Proportion de la population utilisant des combustibles solides	(3)	%			84,4					78,1			
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité	(3)	%			37,0					46,1			

Technologies de l'information et de la communication												
	Source	Unités	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre d'abonnés au téléphone fixe	(12)					66 454	80 334	99 057	106 287	112 881	97 393	
Nombre d'abonnés au téléphone mobile	(12)						5 000	104 484	412 488	701 507	1 194 140	
Nombre d'ordinateurs pour 1 000 ménages												
% de ménages disposant d'un poste radio	(3)	%		57,9					54,5			
	(9)	%				52,5						
	(6)	%							54,8			
% de ménages disposant d'un poste TV	(3)	%		17,3					18,7			
	(9)	%				16,4						
	(6)	%							17,5			
Infrastructures												
	Source	Unités							2000/0 1	2001/0 2	2003	2004
Taux de progression du réseau bitumé	(13)	%							4,10	0,75	4,14	3,04
Taux de progression du réseau intégrateur bitumé	(13)	%							10,23	7,40	3,72	5,32
Pourcentage du réseau routier prioritaire réhabilité	(13)	%								3,1	1,9	2,5
Pourcentage du réseau routier prioritaire entretenu	(13)	%							64,03	49,15	46,54	35,3
Gouvernance, souveraineté et sécurité												
	Source	Unités	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Taux de détention préventive		%										
% des affaires jugées sur les affaires enrôlées	(14)	%									45	
% de mineurs dans la population carcérale		%										

Sources

(1) Institut National de la Statistique	(9) Enquêtes démographiques et de santé (EDS1 en 1991, EDS2 en 1998, EDS3 en 2004)
(2) Caisse Autonome d'Amortissement	(10) Institut National de la Statistique : Tableau de bord social 2004
(3) Enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM1 en 1996, ECAM2 en 2001)	(11) Ministère de la Santé Publique
(4) Caisse Nationale de Prévoyance Sociale	(12) MINIPOSTEL
(5) Rapport d'Etat du Système Educatif National Camerounais (novembre 2003)	(13) Ministère des travaux publics
(6) MICS 2000	(14) Ministère de la Justice, Cellule de l'informatique et des statistiques : Statistiques du Ministère de la Justice, Année judiciaire 2002-2003, Deuxième semestre. Données d'avril à septembre 2003
(7) Annuaire statistiques MINEDUC 2000/01, 2002/03, 2003/04, calculs mission	
(8) Annuaire statistique 2004 de l'INS Rapport 1998/99 sans Université Yaoundé II, Rapport 1999/2000 sans Université Yaoundé I et UCAC, Rapport 2001/02 sans Université Yaoundé II et UCAC, Rapport 2002/03 sans UCAC	(15) Institut National de la Statistique : Note de conjoncture juin 2004
	(16) Division Statistique des Nations-Unies

(a) : En 2003/2004, le rapport est seulement calculé pour l'enseignement général.

ANNEXE 7: LES INDICATEURS DES OMD ET LE DISPOSITIF STATISTIQUE DE SUIVI DES DSRP

Indicateurs	Disponibilité
1. Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté]	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
3. Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
5. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	Non calculé
6. Taux net de scolarisation dans le primaire	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans	Calculable avec le dispositif statistique de suivi du DSRP
9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes	Calculable avec le dispositif statistique de suivi du DSRP
11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
12. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Calculable avec le dispositif statistique de suivi du DSRP
14. Taux de mortalité infantile	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
16. Taux de mortalité maternelle	Calculable avec le dispositif statistique de suivi du DSRP
17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	Calculable avec le dispositif statistique de suivi du DSRP
19. Taux d'utilisation de la contraception	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
20. Nombre d'enfants orphelins du sida	Non calculé
21. Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie	Non calculé
22. Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
23. Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie	Non calculé
24. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe	Non calculé
25. Proportion de zones forestières	Non calculé
26. Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité	Non calculé

Indicateurs	Disponibilité
27. PIB par unité d'énergie consommée (rendement énergétique)	Non calculé
28. Émissions de dioxyde de carbone (par habitant) et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (CFC)	Non calculé
29. Proportion de la population utilisant des combustibles solides	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
30. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure	Calculable avec le dispositif statistique de suivi du DSRP
31. Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement	Calculable avec le dispositif statistique de suivi du DSRP
32. Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements	Calculable avec le dispositif statistique de suivi du DSRP
33. APD nette, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs (cibles : 0,7 % au total et 0,15 % pour les PMA)	Non concerné
34. Proportion de l'APD consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)	Non concerné
35. Proportion de l'APD bilatérale non liée fournie par les pays donateurs du CAD/OCDE	Non concerné
36. APD reçue par les pays sans littoral	Non concerné
37. APD reçue par les petits Etats insulaires en développement	Non concerné
38. Importations des pays développés en provenance des pays développement admises en franchise	Non concerné
39. Taux moyens de droits de douane et contingents appliqués aux produits agricoles, textiles et vêtements	Non concerné
40. Subventions agricoles nationales et à l'exportation dans les pays de l'OCDE	Non concerné
41. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	Non concerné
42. Nombre de pays ayant atteint le point de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et le point d'achèvement	Non concerné
43. Engagement d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE	Non concerné
44. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
45. Taux de chômage des 15 à 24 ans	Calculable avec le dispositif statistique de suivi du DSRP
46. Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable	Non calculé
47. Nombre de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 100 habitants	Inclus dans la liste des indicateurs DSRP
48. Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants et nombre d'internautes	Nombre de micros calculable inclus dans la liste des indicateurs DSRP Nombre d'internautes non calculé

ANNEXE 8 : PRINCIPALES STRUCTURES EN CHARGE DES STATISTIQUES (EN 2004) AVEC LEURS RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES ET LEUR PRODUCTION STATISTIQUE

Ministère / Organismes	Service en charge des statistiques		Personnel		Matériel			Publications périodiques statistiques			Participation au Suivi DSRP
	Existence	Intitulé	Total	Cadres statisticiens	Véhicules	Ordinateurs	Copieur	Intitulé	Périodicité	Dernière parution	
MINEPAT / INS	OUI	Institut national de la statistique	165	82	14	87	7	Voir liste	Voir liste	Voir liste	OUI
MINEPAT / BUCREP	OUI	Bureau central des recensements et des études de population	116	27	nd	102	4	Non			OUI
MINAGRI	OUI	Direction des enquêtes et statistiques agricoles	33 dont 19 cadres	1	1	9	1	Annuaire des statistiques du secteur agricole	Année	2001 / 2002	NON
MINATD	OUI	Cellule de l'informatique et des statistiques	5 cadres	0	0	5	0	Aucune			OUI
MINEDUC	OUI	Sous-Direction de la planification	26 cadres	3	0	10	1	Annuaire de la carte scolaire	Année	2003 / 2004	OUI
MINEF	OUI	Cellule Informatique	5	0	0	3	1	Publication	Mois	nd	NON
		Centre d'information et de documentation environnementale	10	0	0	0	0	Conjoncture du secteur	Semestre	Août 2004	NON
MINEPIA	OUI	Cellule des études et des statistiques	4 cadres	0	0	1	0	Aucune			OUI
MINESUP	OUI	Cellule de la prospective	9	1	0	2	0	Annuaire statistique du Ministère de l'enseignement supérieur	Année	2002 / 2003	NON
MINETFOP	En création										
MINETPS	OUI	Cellule de l'informatique et des statistiques	7 dont 4 cadres	1	0	3	0	Aucune			OUI
MINFOPRA	NON										
MINJUSTICE	OUI	Cellule de l'informatique et des statistiques	2 cadres	1	-	2	-	Statistiques du Ministère de la Justice	Semestre	04 à 09 / 2003	OUI
MINMEE	NON										
MINPOSTEL	OUI	Cellule de l'informatique et des statistiques	2 cadres	0	0	2		Aucune			NON
MINSANTE	OUI	Cellule des informations sanitaires	4 cadres	2	0	4	0	Carte sanitaire	Année	2003	OUI
MINTOUR	OUI	Cellule de l'informatique et des statistiques	4 cadres	3	0	4	0	Annuaire des statistiques hôtelières	Année	1999	OUI
MINTP	NON										
MINT	OUI	Cellule de l'informatique et des statistiques	3 cadres	2	0	2	0	Transtat – Bulletin statistique des transports	Année	2000	OUI
CNPS	OUI	Division des études et statistiques	4 cadres	1	-	2	1	Annuaire statistique	Année	2003	OUI
FNE	OUI	Cellule statistique	1 cadre	1	0	2	0	Aucune			

ANNEXE 9 : LISTE DES PUBLICATIONS DE L'INS

Publications périodiques

Intitulé	Périodicité	Dernière publication disponible
Annuaire statistique du Cameroun	Année	Annuaire 2000, Ed. novembre 2001
Cameroun en chiffres	Année	Année 2001, Ed. Octobre 2002
Étude économique et financière des entreprises	Année	Année 2000/2001, Ed. Janvier 2003
L'industrie camerounaise	Année	Année 1998/1999, Ed. Octobre 2000
Bulletin trimestriel de conjoncture	Trimestre	1 ^{er} trimestre 2004, N° 019 ~ Ed. Juillet 2004
Les indicateurs de conjoncture	Trimestre	N° 1 ~ Juin 2004
Le commerce extérieur du Cameroun	Année	Année 2003
La note rapide du commerce extérieur	Mois, trimestre, semestre	A jour
Évolution des prix à la consommation finale des ménages	Mois, trimestre, année	A jour
Les comptes nationaux du Cameroun	Année	1998/1999 à 1999/2000 définitifs

Autres publications depuis 1999

Deuxième Enquête camerounaise auprès des ménages, ECAM II (13 volumes)

- *Pauvreté et gouvernance*
- *Pauvreté subjective*
- *Pauvreté et santé*
- *Pauvreté et éducation*
- *Pauvreté et marché du travail*
- *Pauvreté et Habitat et cadre de vie*
- *Pauvreté et genre*
- *Profil de la Pauvreté en milieu rural*
- *Evolution de la pauvreté au Cameroun entre 1996 et 2001*
- *Condition de vie des population et profil de la pauvreté au Cameroun : Rapport principal*
- *Rapport d'exécution*
- *Volet prix : principaux résultats*
- *Document de méthodologie*

Enquête sur le cadre de vie des ménages de Douala et de Yaoundé (5 volumes)

- *Résultats pour la ville de Yaoundé*
- *Résultats pour la ville de Douala*
- *Résultats par arrondissement pour la ville de Yaoundé (Yaoundé I, II, III, IV, V et VI)*
- *Résultats par arrondissement pour la ville de Douala (Douala I, II, III, IV et V)*

Etude sur la formation des prix des produits vivriers dans les centres urbains, 2003 (3 volumes)

- *Méthodologie et résultats sur le comptage des vendeurs et des transporteurs*
- *Transport des produits vivriers vers Douala et Yaoundé*
- *Commercialisation des produits vivriers : les principaux intervenants et la structure des prix finaux*

Mise en application du plan comptable des établissements de crédits : Nouvelle DSF et nouveau Plan comptable des établissements de crédits

Enquête sur les Dépenses des Ménages, EDM 2000

Tableau de bord sur la situation des enfants et des femmes au Cameroun, 1999.

Multiple Indicators Cluster Surveys (MICS) 2000 : Rapport principal et Synthèse des résultats

Statistiques générales sur le système éducatif camerounais en 1999/2000

Enquête sur le suivi des dépenses publiques et la satisfaction des usagers dans les secteurs de l'Education et de la Santé (PETS) - Phase I - Volet Santé

Publications en cours de finalisation

Les comptes nationaux du Cameroun 2000/2001 (Comptes provisoires)

Enquête sur le développement du jeune enfant de l'Adamaoua

Le tableau de bord sur la situation des enfants et des femmes au Cameroun, 2002

Enquête sur le suivi des dépenses publiques et la satisfaction des usagers dans les secteurs de l'Education et de la Santé (PETS) - Phase II - Volet Education

Annuaire statistique du Cameroun 2004

Cameroun en chiffres 2004

3^{ème} Enquête Démographique et Santé au Cameroun (EDSC III)

**ANNEXE 10 : LISTE DES ENQUETES A COUVERTURE NATIONALE REALISEES
DEPUIS 1975**

Intitulé	Année	Intitulé abrégé
Premier Recensement de l'Agriculture	1972/1973	
Premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat	1976	RGPH 76
Enquête Nationale sur la Fécondité	1978	
Enquête Nationale sur la Nutrition	1977/1978	
Enquête Budget Consommation	1983/1984	EBC 83/84
Deuxième Recensement de l'Agriculture	1984	
Recensement Industriel	1984	
Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat	1987	RGPH 87
Première Enquête Démographique et de Santé	1991	DHS-91
Enquête Camerounaise auprès des Ménages	1996	ECAM
Deuxième Enquête Démographique et de Santé	1998	DHS-98
Enquête à indicateurs multiples	2000	MICS 2000
Enquête Camerounaise auprès des Ménages II	2001	ECAM II
Troisième Enquête Démographique et de Santé	2004	DHS 2004

**Liste des enquêtes auprès des ménages
à couverture non nationale réalisées depuis 1990**

Intitulé	Année	Intitulé abrégé
Enquête 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation à Yaoundé	1993 et 1994	Enquête 1-2-3
Enquête sur les Dépenses des Ménages à Yaoundé et Douala	2000	EDM-2000
Enquête sur le Cadre de Vie des populations de Yaoundé et Douala	2002	CAVIE-2002

ANNEXE 11: LES OPERATIONS STATISTIQUES POUR LE DISPOSITIF STATISTIQUE DU SUIVI DU DSRP

ECAM

Objectifs

L'objectif principal de l'enquête est de suivre et d'évaluer les conditions de vie des ménages en général et du programme de la réduction de la pauvreté en particulier ;

Les objectifs spécifiques sont particulièrement :

- étudier la pauvreté monétaire, la pauvreté en termes de conditions de vie des ménages, la pauvreté subjective et la pauvreté de potentialités ;
- fournir des données de base pour l'amélioration de diverses statistiques, notamment l'estimation de la consommation des ménages dans les comptes nationaux et l'actualisation des pondérations pour le calcul des indices des prix.

Champ et échantillon

Le champ de l'enquête est l'ensemble du territoire camerounais et les résultats sont représentatifs au niveau de Douala et Yaoundé, ainsi que pour chacune des dix provinces et par milieu (urbain/rural).

La taille de l'échantillon est d'environ 11 500 ménages.

Documents disponibles :

Aucun actuellement sur la prochaine enquête au Cameroun, mais des informations sont disponibles sur l'enquête ECAM 2 (13 volumes).

Enquête 1-2

Objectifs

L'objectif spécifique est de mettre en place un système d'enquêtes portant sur le suivi de la pauvreté, en particulier sur l'emploi, le secteur informel, et d'autres domaines socio-économiques, articulés avec le programme d'enquêtes de l'INS.

Les résultats attendus sont un ensemble d'informations et d'analyses sur la pauvreté aux niveaux national, des milieux urbains et ruraux, des deux principales villes (Yaoundé et Douala) et des grandes régions du pays.

Pour chacune des trois enquêtes, des informations seront disponibles :

- sur les caractéristiques de l'habitat et du patrimoine des ménages,
- sur la scolarisation et l'alphabétisation,
- en matière d'emploi, sur les caractéristiques de l'emploi, du sous-emploi et du chômage en lien avec la formation et les trajectoires personnelles, et les conditions d'exercices de l'activité.

Les autres informations provenant du dispositif seront disponibles l'année de réalisation des enquêtes y afférents.

Les principaux résultats attendus sur le secteur informel, tant agricole que non agricole, concernent :

- les conditions d'activité, la main d'œuvre et l'emploi,
- la contribution du secteur informel à l'économie,
- les problèmes et perspectives du secteur informel.

Les principaux résultats attendus au niveau de l'éducation, la fréquentation et la réussite scolaire aux différents niveaux, la mobilité scolaire, les inégalités, les différences de comportement et de perspectives et la demande des ménages en matière d'éducation.

Les principaux résultats attendus sur la gouvernance et la démocratie concernent :

- l'appréciation de la population sur le fonctionnement de l'administration,
- le jugement de la population sur le rôle de l'Etat (sur ce qu'il fait ou devrait faire),
- les liens entre la démocratie, son fonctionnement effectif, le système de valeur de la société et les conditions de vie de la population.

D'autres résultats pourront être obtenus par le passage de modules supplémentaires pouvant être définis au cours de la période 2004-2009.

Champ et échantillon

Le champ est national et les résultats seront disponibles par région d'enquête (Douala, Yaoundé et les 10 provinces) et selon le milieu de résidence (urbain/rural).

La phase 1 portera sur environ 8 500 ménages et la phase 2 sur environ 5 000 Unités de production informelles.

Documents disponibles :

Sept documents de l'INS d'août 2004 : document de projet, document de méthodologie, schéma de collecte et d'exploitation des données, questionnaires et manuels enquêteurs et contrôleurs phase 1 et 2, document de nomenclatures, plan d'analyse thématique, dossier de presse.
Rapports de mission DIAL.

Enquête démographique et de santé

Objectifs

L'EDS a pour objectif de fournir des informations sur la situation démographique et sanitaire au Cameroun.

Les principales informations collectées portent sur :

- les caractéristiques socio-démographiques,
- la fécondité et l'utilisation de la contraception,
- les soins prénatals et l'assistance à l'accouchement,
- la vaccination et le traitement des maladies des enfants,
- l'état nutritionnel et la mortalité des enfants,
- la connaissance et les taux de prévalence du VIH/Sida,
- etc.

Champ et échantillon

Le champ est national et les résultats seront disponibles par région d'enquête (Douala, Yaoundé et les dix provinces) et selon le milieu de résidence (urbain/rural).

L'enquête portera sur environ 12 000 ménages comme en 2004.

Documents disponibles :

Aucun actuellement sur la prochaine enquête de 2009 au Cameroun, mais des informations détaillées sont disponibles sur l'EDS de 2004 et on peut supposer que la nouvelle EDS sera semblable à celle de 2004.

Enquête à indicateurs multiples (MICS)

Objectifs

L'enquête MICS a pour objectif d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du programme national en faveur de l'enfance et de fournir des informations dans les domaines suivants :

- éducation et alphabétisation,
- malnutrition,
- eau, hygiène et assainissement,
- santé maternelle et des enfants,
- vaccination des femmes et des enfants,
- contraception,
- etc.

Champ et échantillon

Le champ est national et les résultats seront disponibles par région d'enquête (Douala, Yaoundé et 4 grandes régions (Adamaoua – Nord - Extrême Nord ; Littoral - Ouest ; Centre – Sud – Est) et selon le milieu de résidence (urbain/rural).

L'enquête portera sur environ 4500 ménages comme en 2000.

Documents disponibles :

Aucun actuellement sur la prochaine enquête au Cameroun, mais des informations sont disponibles sur l'enquête MICS 2000 (Rapport principal et Synthèse des résultats) ainsi que sur les enquêtes MICS de la nouvelle génération au niveau de l'UNICEF.

Enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture

Objectif

Depuis plus de deux décennies, le Cameroun ne dispose pas de données de structure sur le secteur rural. Les seules données disponibles proviennent du recensement général de l'agriculture réalisé en 1984. Ces données sont devenues obsolètes et leur actualisation s'impose. Une enquête à couverture nationale devra être organisée en 2007 pour disposer de données de référence servant de repère à tous les intervenant du secteur rural.

Champ et échantillon

Un échantillon de 16500 exploitations agricoles à raison de 250 exploitations agricoles en moyenne par département et couvrant les principaux domaines agricoles (productions végétales et animales) sera enquêté.

Documents disponibles :

Programme de développement d'un système d'informations sur le secteur rural, de suivi/évaluation des productions agricoles et de sécurité alimentaire (Direction des Enquêtes et Statistiques Agricoles (DESA) du MINAGRI, septembre 2004).

Recensement des entreprises et des établissements du Cameroun

Objectif

L'objectif principal du recensement des entreprises et des établissements (REEC) est de mettre en place à l'INS un répertoire exhaustif des opérateurs économiques exerçant sur l'étendue du territoire national, répertoire devant fournir des bases de sondage :

- i- pour toute enquête auprès des entreprises et établissements ;
- ii- pour les études sectorielles ;
- iii- permettant de construire des séries chronologiques sur la vie des entreprises ;
- iv- permettant de classer les entreprises selon différents critères : taille, secteur d'activité, chiffre d'affaires, etc.

Méthodologie

L'enquête consistera en un recensement exhaustif des entreprises du secteur moderne (entreprises enregistrées et ayant une comptabilité détaillée). La liste de ces entreprises sera dressée à partir des fichiers disponibles (INS, Direction des Impôts, CNPS, GICAM, Chambre de commerce, etc.) et d'un balayage systématique des centres urbains. Ce nombre d'entreprises est estimé à 20 000 environ.

Documents disponibles :

Cinq documents de l'INS de janvier 2003 : justification et objectifs de l'opération, méthodologie, questionnaires, chronogramme et budget.

Actualisation de l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale

Objectif

L'objectif principal de l'enquête est d'approfondir la connaissance du secteur forestier en vue d'améliorer les comptes nationaux, et d'élaborer un programme cohérent et rationnel d'exploitation à long terme tout en améliorant sa contribution à l'économie nationale.

Les principales informations collectées portent sur :

- l'étude approfondie de la filière bois afin d'améliorer la confection des comptes nationaux ;
- la mesure du niveau de contribution du secteur forestier aux finances publiques, au PIB, aux investissements, à l'emploi, aux recettes d'exportations, etc ;
- la gestion rationnelle et une meilleure connaissance de leurs richesses forestières par les gouvernements et les collectivités locales décentralisées ;
- l'appréciation du degré d'exploitation forestière et de la politique de reboisement ;
- la meilleure appréciation des dégâts causés par la déforestation sur le mode de vie des riverains ;
- etc.

Champ et échantillon

L'enquête est organisée auprès :

- des exploitants forestiers (liste exhaustive des exploitants) ;
- des industriels (liste exhaustive des industriels) ;
- dans les zones d'exploitation ;
- dans les points de commercialisation informelles du bois ;
- dans les zones d'exploitation forestière sur les populations riveraines.

Documents disponibles

Projet de carte de pauvreté au Cameroun

Objectif

Le but principal de ce projet est de rassembler, traiter, analyser et mettre sur des supports cartes géographiques les informations sur les conditions de vie des populations.

Le Projet de carte de pauvreté au Cameroun sera mis à profit pour :

- une meilleure allocation des ressources dans le cadre de la planification ;
- une amélioration du diagnostic de la pauvreté ;
- une amélioration du ciblage des pauvres ;
- un renforcement du système d'information statistique.

Méthodologie

Les données prioritaires à rassembler et à traiter dans le cadre de ce projet sont celles sur la population, la santé, l'éducation, l'emploi, l'habitat, les principales infrastructures de communication, les conditions de vie, etc.

L'information rassemblée sera traitée dans le sens de sa mise sous forme de bases de données géo référencées.

Documents disponibles :

Projet de carte de pauvreté au Cameroun (draft de mars 2003 de l'INS).

*ANNEXE 12: ESTIMATIONS DES BUDGETS DES OPERATIONS STATISTIQUES
PROGRAMMEES (1) ET MODE DE FINANCEMENT DES OPERATIONS STATISTIQUES PASSES*

ECAM

Budget ECAM 2 : Réalizations (en FCFA)	IDA	Union européenne	Etat camerounais	Ensemble
Coordination et encadrement des travaux	6 498 000	2 250 000	58 058 000	66 806 000
Documents techniques	22 593 000	0	1 317 000	23 910 000
Travaux préparatoires	26 029 000	10 918 000	35 019 000	71 966 000
Logistique	234 954 000	147 422 000	5 434 000	387 810 000
Collecte et exploitation	303 805 000	15 478 000	35 224 000	354 507 000
Missions d'étude	14 154 000	0	0	14 154 000
Validation et publication des résultats	0	6 468 000	30 696 000	37 164 000
Analyses approfondies et thématiques	12 550 000	13 850 000	6 545 000	32 945 000
Divers et imprévus	0	0	3 733 000	3 733 000
Ensemble	620 583 000	196 386 000	176 026 000	992 995 000

Estimation du budget de l'ECAM 3 de 2006 : 1 151,1 millions de FCFA

Enquêtes 1-2

Enquête 1-2 (2005)	Budget prévisionnel (en FCFA)
Coordination et encadrement des travaux	74 520 000
Documents techniques	52 400 000
Travaux préparatoires	60 665 000
Logistique	66 500 000
Collecte et exploitation	122 615 000
Analyse et publications des résultats	81 000 000
Divers et imprévus	5 780 000
Ensemble	463 480 000

Budget 2005 : 463,5 millions de FCFA

Estimation Budget 2007 : 491,7 millions de FCFA

Estimation Budget 2009 : 521,7 millions de FCFA

Estimation du budget des trois enquêtes 1-2 (2005, 2007, 2009) : 1 476,9 millions de FCFA

Enquête démographique et de santé

EDS 3	Budget prévisionnel (en dollars)
Comité national de lutte contre le SIDA	570 000
USAID	447 000
UNICEF	105 000
FNUAP	51 000
Ensemble	1 173 000

Estimation du budget de l'EDS4 de 2009 : 727,5 millions de FCFA

Enquête à indicateurs multiples (MICS)

Budget 2000 : 220 000 dollars

Estimation du budget de l'enquête MICS de 2006 : 193,1 millions de FCFA

Enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture (EDRSA)

EDRSA	Budget prévisionnel (en FCFA)
Phase préparatoire	2 450 000
Phase d'exécution	64 600 000
Formation des cadres	119 480 000
Equipements	580 300 000
Aménagement de bureau	1 000 000
Assistance technique et personnel administratif	169 903 200
Consommables fonctionnement	15 000 000
Entretien	176 630 000
Ensemble	1 129 363 200

Estimation provisoire du budget de l'EDRSA de 2006 : 1 129,4 millions de FCFA

Recensement des entreprises et des établissements du Cameroun (REEC)

REEC	Budget prévisionnel (en FCFA)
Coordination et encadrement des travaux	132 030 000
Formation	39 775 000
Documents techniques et fournitures	18 000 000
Logistique	99 500 000
Collecte	85 550 000
Exploitation, analyse et publications des résultats	58 470 000
Divers et imprévus	21 666 000
Ensemble	454 991 000

Estimation du budget du REEC de 2007 : 455,0 millions de FCFA

Projet de carte de pauvreté au Cameroun (PCPC)

PCPC	Budget prévisionnel (en FCFA)
Moyens logistiques	67 000 000
Collecte d'information	34 000 000
Personnel	39 300 000
Assistance technique	54 000 000
Dissémination	67 000 000
Matériel et fourniture	8 700 000
Ensemble	270 000 000

Estimation du budget du PCPC de 2006 / 2007 : 270,0 millions de FCFA

(1) : Les estimations budgétaires ont été réalisées à partir des données disponibles : exécution de budgets (ECAM, MICS), projet de budget d'enquête réalisée (EDS), projets de budgets d'enquêtes non réalisées (Enquête 1-2, Enquête sur les données de référence sur les structures de l'agriculture, Recensement des entreprises et des établissements du Cameroun, Projet de Carte de pauvreté). Les estimations sont basées sur un taux moyen annuel d'inflation de 3% entre 2001 et 2009.

Actualisation de l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale : CFA 120 millions

Financement des opérations statistiques passées au Cameroun

Opérations statistiques	Date	Contribution du bailleur principal	Principal bailleur
1 ^{er} recensement agricole	1972/73		PNUD
1 ^{er} RGPH	Avril 1976	72%	Cameroun
Enquête nationale sur la fécondité	1978		FNUAP
Enquête nationale sur la nutrition	1977/78	100%	Cameroun
Enquête budget consommation	1983/84	100%	Cameroun
Recensement industriel	1984	100%	Cameroun
2 ^{ème} Recensement agricole	1984	100%	USAID
2 ^{ème} RGPH	Avril 1987	90%	Cameroun
Enquête sur la fécondité des adolescents	1988	100%	FNUAP
1 ^{ère} Enquête démographique et de santé	1991	100%	USAID
Enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel	1992/93	100%	France
Enquête éducation emploi	1994	100%	Canada
Enquête engrais	1994/95	100%	USAID
Enquête cultures maraîchères	1994/95	100%	USAID
1 ^{ère} Enquête camerounaise auprès des ménages	1996	100%	U E
2 ^{ème} Enquête démographique et de santé	1998	100%	USAID
Enquête MICS	2000	100%	UNICEF
Enquête Dépenses des Ménages à Yaoundé et Douala	2000	100%	Cameroun
2 ^{ème} Enquête camerounaise auprès des ménages	2001	66%	IDA
Enquête cadre de vie à Yaoundé et Douala	2002	100%	France
3 ^{ème} Enquête démographique et de santé	2004	50%	IDA
Enquête 1-2 sur l'emploi et le secteur informel	2005	62%	IDA/France/ ACBF

ANNEXE 13 : BIBLIOGRAPHIE

Documents nationaux

- République du Cameroun (avril 2003) : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)
- République du Cameroun (décembre 2002) : Objectifs du Millénaire pour le Développement – 2^{ème} rapport de progrès
- Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (août 2001) : Rapport principal de l'enquête à indicateurs multiples (MICS) au Cameroun, 2000
- Institut National de la Statistique (2005) : Recensement des statisticiens et démographes en activité au Cameroun,
- Institut National de la Statistique (2004) : Note sur la situation des comptes nationaux au Cameroun ,
- Institut National de la Statistique (2004) : Annuaire statistique du Cameroun Edition 2004
- Institut National de la Statistique (2004) : Deuxième Tableau de Bord Social (Version provisoire)
- Institut National de la Statistique (juin 2004) : Les indicateurs de conjoncture
- Institut National de la Statistique (octobre 2004) : Enquête Démographique et de Santé – Rapport préliminaire
- Institut National de la Statistique (novembre 2003) : Note sur le dispositif statistique de suivi évaluation du DSRP
- Institut National de la Statistique (janvier 2003) : La pratique des statistiques des prix à la consommation des ménages au Cameroun : Evolution et perspectives
- Institut National de la Statistique (août 2002 à mars 2003) : Deuxième enquête camerounaise auprès des ménages, treize volumes.
- Institut National de la Statistique (août 2002) : Rapport général de la cinquième session du Conseil national de la statistique
- Ministère des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire, Secrétariat général (avril 2004) : Rapport d'étape de mise en œuvre du DSRP, avril 2003 – mars 2004, 3 volumes
- Ministère des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire, Secrétariat général (août 2004) : Note de synthèse sur l'évolution des prix à la consommation des ménages au cours du premier trimestre 2004
- Ministère des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire (août 2004) : Actualisation de la matrice de mise en œuvre du DSRP, rapport de la tenue des ateliers
- Ministère de l'Agriculture, Direction des enquêtes et statistiques agricoles (septembre 2004) : Programme de développement d'un système d'informations sur le secteur rural, de suivi-évaluation des productions agricoles et de sécurité alimentaire
- Ministère de l'Agriculture, Division des études et projets agricoles (mai 2002) : Annuaire des statistiques du secteur agricole, campagne 2000-2001
- Ministère de l'Education Nationale (octobre 2004) : Annuaire statistique 2003 / 2004

Ministère de l'Education Nationale, Experts de la coopération française et de la Banque mondiale (novembre 2003) : Rapport d'Etat du Système Educatif National Camerounais, Eléments de diagnostic pour la politique éducative dans le contexte de l'EPT et du DSRP

Ministère de l'Environnement et des Forêts (mai 2003) : Programme sectoriel forêts et environnement

Ministère de la Justice, Cellule de l'informatique et des statistiques : Statistiques du Ministère de la Justice, Année judiciaire 2002-2003, Deuxième semestre.

Ministère des Postes et Télécommunications : Stratégie du développement du sous-secteur Postes

Ministère de la Santé Publique (juillet 2003) : Stratégie sectorielle de santé

Ministère de la Santé Publique (novembre 2003) : Rapport de mission d'assistance technique court terme d'appui à la Direction des études et de la planification (DEP) et au projet d'appui aux services de santé (PASS) en matière d'indicateurs de réseau de districts (NHMIS)

Ministère de l'Enseignement Supérieur (juin 2004) : Stratégie sectorielle de l'enseignement supérieur

Ministère des Transports, Division des études, de la planification et de la programmation (juillet 2001) : Bulletin statistique des transports 2000

Ministère des Travaux Publics (novembre 2002) : Programme d'actions du Ministère des Travaux Publics

Comité national de lutte contre le sida : Rapport annuel d'activités 2003

Fonds national de l'emploi (2004) : Faits et chiffres

GICAM (septembre 2004) : Le bulletin du GICAM n°26

GICAM (2004) : Note de conjoncture économique Année 2003

GICAM (2004) : Conjoncture Economique au 1er trimestre 2004

Observatoire Economique de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (juillet 2004) : Conjoncture & Etudes n°5 (1^{er} trimestre 2004)

Autres documents

Abdou Abdallah, Louis Lohle-Tart, Sophie Guillemin (2003) : Appui a la mise en place d'un système des suivi/évaluation des résultats du CSLP du Mali, rapport provisoire de mission

AFRISTAT (janvier 2002) : Rapport provisoire d'une mission d'assistance préparatoire pour le suivi des DSRP et des indicateurs du millénaire

Banque Africaine de Développement, Projet de Comparaison Internationale (juin 2003) : Rapport de la mission de pré-évaluation

Banque mondiale : Stratégies de réduction de la pauvreté, Recueil de référence.
Site : www.worldbank.org/poverty/french/strategies

Banque mondiale : Suivi et évaluation, quelques outils, méthodes et approches.
Site : www.worldbank.org/oed/ecd/

Banque mondiale-FMI : Lignes directrices pour l'évaluation conjointe par les services de la Banque et du FMI du Document de stratégie de réduction de la pauvreté.

Site : www.worldbank.org/poverty/french/strategies/

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. - Dial (2002) : Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. Economica

Commission Economique pour l'Afrique (avril 2001) : Une évaluation du développement statistique de l'Afrique

Dial (mars 2000) : Concepts, mesures et suivis de la pauvreté

Fonds monétaire international et Association internationale de développement (mars 2002) : Réexamen du dispositif des Documents de Stratégie pour la Réduction de la pauvreté (DSRP) : Principaux constats.

Site : www.worldbank.org/poverty/french/strategies/

INSEE (novembre 2001) : Rapport de mission de M. Alain Mothe, Inspecteur général

International Monetary Fund and International Development Association (septembre 2003) : Poverty Reduction Strategy Papers : Progress in implementation

Larivière Sylvain, Martin Frederic, Mellali Soraya, Sanogo Diak Alia (février 2003) : Proposition d'un cadre pour le suivi-évaluation des progrès dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.

Ministère français des Affaires étrangères - Dial (Alain Brilleau) (avril 2003) : Les indicateurs liés à la mise en œuvre des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP).

Site : www.diplomatie.gouv.fr/coopération/dgcid/publications/

Ministère français des Affaires étrangères - Dial (Flore Gubert et Anne-Sophie Robilliard) (septembre 2002) : Synthèse des besoins en statistiques et informations sur le secteur rural en appui aux CSLP.

Overseas Development Institute (july 2002) : Good Practice in the Development of PSRP Indicators and Monitoring Systems

Paris21 – (Lucie Laliberté) (septembre 2002) : Indicateurs de renforcement des capacités statistiques

Paris21 - Dial (Alain Brilleau) (mai 2002) : Les opérations statistiques pour le suivi des indicateurs des objectifs du millénaire dans les pays d'Afrique subsaharienne

Site : www.paris21.org/html/task/impmdg/

The European Commission -DG Development (december 2002): Guidelines for the use of Indicators in country performance assessment.